



GROUPE NORINVEST



Jean-Antoine Cramer
1931 - 2014



GROUPE NORINVEST

Jean-Antoine Cramer 1931-2014

Associé depuis 1964 de la Maison Messieurs Cramer & Cie, Gérants de Fortunes, créée en 1931 et devenue Banque Cramer & C^{ie} SA en 2003

Norinvest Holding SA
Avenue de Miremont 20
Case postale 315
CH – 1211 Genève 12

Tél. +41 (0)58 218 60 80
Fax +41 (0)58 218 60 88
info@norinvest.ch
www.norinvest.ch

Sommaire

Groupe Norinvest

4	Rapport du Conseil d'administration
7	Gouvernement d'entreprise
22	Bilan consolidé
24	Compte de résultat consolidé
25	Tableau de financement consolidé
26	Justification des fonds propres consolidés
27	Périmètre de consolidation
28	Détail des participations
30	Annexe aux comptes consolidés
50	Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

Norinvest Holding SA

54	Bilan
55	Compte de résultat
56	Annexe aux comptes annuels
62	Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale des Actionnaires de Norinvest Holding SA du 26 mai 2015

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

2014 s'est avérée une année difficile pour la plupart des marchés mondiaux, hormis les Etats-Unis. Les meilleurs rendements en termes de catégories d'actifs ont été enregistrés par les bons du Trésor américain à long terme et l'immobilier, avec des rendements d'environ 27% dans chaque cas, suivis des bons du Trésor à moyen terme et des actions américaines, réalisant des rendements respectifs de 14,5% et 13%. Les rendements des actions ont fortement varié en fonction de la taille, de la région et du secteur considéré. L'indice le plus large servant à mesurer les performances des actions américaines et mondiales, le MSCI All Country World Index, a affiché un rendement d'un peu plus de 4% en 2014. Avec 14%, le rendement total de l'indice S&P 500 pour 2014 a dépassé de 40% le gain annuel moyen sur 25 ans. L'indice a clôturé plus de 50 fois à des niveaux records.

Les marchés ont été agités au premier trimestre. Ils ont souffert d'une série de données décevantes au premier trimestre 2014, les sorties de fonds et les problèmes de change affectant en particulier les marchés émergents. La faiblesse des données macroéconomiques en provenance de Chine et les tensions politiques entre l'Ukraine et la Russie ont pesé sur les marchés émergents. Les actions mondiales ont réalisé des plus-values modestes au premier trimestre. Autre conséquence de la faiblesse des données : les marchés obligataires se sont étonnamment bien comportés, dégagant des rendements fortement positifs au premier trimestre. Le dollar américain a reculé vis-à-vis de la plupart des principales devises des pays développés.

Le deuxième trimestre 2014 s'est avéré favorable aux investissements. Les données économiques américaines, qui ont pâti des conditions météo particulièrement rudes cet hiver, ont donné des signes de croissance, ce qui a été bien accueilli par les marchés d'actions et les banques centrales. Ces évolutions, associées à une faible volatilité (revenue au niveau d'avant la crise), ont entraîné des hausses simultanées de presque toutes les catégories d'actifs. A ce stade, certains investisseurs se sont mis à parler d'une bulle de complaisance, les marchés n'ayant plus connu de correction d'envergure depuis plus de deux ans. Les titres obligataires ont encore défié les pronostics de nombreux analystes de marché au deuxième trimestre, ajoutant encore de solides plus-values au rebond du premier trimestre. Le principal moteur de la hausse du marché obligataire a été l'inquiétude générale relative au rythme de la croissance économique. L'écart entre le sentiment du marché et la réalité économique a semblé s'aggraver.

Un des principaux thèmes du troisième trimestre a été la forte appréciation du dollar américain. L'économie américaine est sortie de la récession dans un bien meilleur état que ce à quoi les investisseurs et la Fed s'attendaient. La plupart des observateurs en ont conclu que cette dernière

serait la première banque centrale des grands pays industrialisés à augmenter ses taux d'intérêt. Lors de sa réunion de septembre, la BCE a choisi de ramener ses taux d'intérêt de 0,15% à 0,05% et a descendu son taux de dépôt au jour le jour à moins 0,2%. Les actions mondiales ont réalisé des rendements négatifs liés à l'augmentation des tensions géopolitiques. L'instabilité au Moyen-Orient a pesé sur le sentiment des investisseurs, au même titre que la situation volatile en Ukraine. Les matières premières ont dans l'ensemble cédé du terrain au troisième trimestre 2014, et notamment le secteur de l'énergie. Les prix de l'or ont également reculé au troisième trimestre. Les actions russes ont souffert de l'aggravation de la situation en Ukraine et des sanctions imposées dans la foulée par l'Occident. Les marchés émergents ont sous-performé les marchés développés.

Le paysage économique américain a encore une fois enregistré des améliorations solides au quatrième trimestre, consolidant les plus-values réalisées lors du trimestre précédent. Le taux de chômage aux Etats-Unis a reculé à 5,8%, un nouveau plus-bas sur le cycle. La Fed a mis un terme à son programme d'assouplissement quantitatif. Les prix du pétrole ont encore baissé suite à la décision de l'OPEP de ne pas réduire sa production. Les nouvelles macroéconomiques en provenance de la zone euro ont encore déçu et ont nourri les espoirs de voir la BCE acheter des obligations souveraines. Le premier ministre japonais Shinzo Abe a convoqué des élections anticipées en décembre, remportées par son parti. Les actions japonaises ont encore progressé suite à un nouvel assouplissement de la politique monétaire de la Banque du Japon et de la baisse du yen qui en a résulté. La Russie a été particulièrement léthargique au quatrième trimestre en raison de la détérioration des données économiques, de la baisse des prix du pétrole, des sanctions et de la pression exercée sur le Rouble.

2015 semble être une année clé pour les marchés financiers, marquée par une accentuation des divergences entre économies et régions.

Les filiales de Banque Cramer & C^{ie} SA

Dans ce contexte, Banque Cramer & C^{ie} SA a poursuivi aussi en 2014 sa stratégie de développement, soutenue par son actionnaire unique Norinvest Holding SA. Ce dernier, lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 15 janvier 2014, a voté et entièrement souscrit, une première augmentation du capital-actions de la Banque, qui a été ainsi portée de CHF 25'000'000.- à CHF 37'000'000.- par l'émission de 15'000'000 de nouvelles actions nominatives liées d'une valeur nominale de CHF 800.- chacune. Le renforcement des fonds propres de la Banque a été nécessaire suite à l'augmentation du volume des affaires, après l'intégration, fin 2013, de la Banque de Dépôts et de Gestion SA.

L'événement le plus important pendant l'année en revue, a été l'acquisition par Banque Cramer & C^{ie} SA et l'inté-

gration par fusion, de l'ancienne Valartis Bank AG Suisse (avec siège à Zurich et succursales à Genève et à Lugano), ainsi que de sa filiale Valartis Wealth Management SA, Suisse. Cette opération s'est conclue fin août 2014 avec l'achat de l'intégralité du capital-actions des deux sociétés, précédemment détenu par le Groupe Valartis.

Suite à cette nouvelle acquisition, Norinvest Holding SA, lors d'une nouvelle Assemblée générale extraordinaire de Banque Cramer & C^{ie} SA qui s'est tenue le 25 septembre 2014, a voté et entièrement souscrit, une seconde augmentation du capital-actions de la Banque, qui a été ainsi porté de CHF 37'000'000.- à CHF 50'000'000.- par l'émission de 16'250'000 de nouvelles actions nominatives liées d'une valeur nominale de CHF 800.- chacune. Le renforcement des fonds propres de la Banque a été à nouveau nécessaire suite à l'augmentation du volume des affaires, après l'intégration de Valartis Bank AG (ZH) et Valartis Wealth Management SA Suisse.

L'acquisition de cette nouvelle banque a permis à notre filiale genevoise non seulement de disposer d'une présence à Zurich en plus des succursales de Lausanne et Lugano, mais aussi d'acquérir et d'élargir de nouvelles compétences dans le domaine des produits et de nouveaux marchés.

Tous les coûts relatifs à l'acquisition, à la fusion, à la restructuration et à la migration informatique sur la plateforme de Banque Cramer & C^{ie} SA (Avaloq mastered par B-Source), ainsi que les plans sociaux générés par cette opération importante et complexe, ont été entièrement imputés et/ou provisionnés, sur l'exercice 2014, ce qui a dégradé fortement les résultats financiers de l'année sous revue de la Banque.

Malgré une année fortement influencée par l'intégration de ces deux banques en neuf mois, les résultats 2014 du Groupe Banque Cramer & Cie démontrent la solidité et la capacité à implémenter et gérer sa politique de développement.

Les fruits de ces intégrations ne se feront toutefois sentir pleinement qu'en 2015. Et les résultats du premier trimestre de l'exercice en cours, malgré l'abandon de la parité fixe entre le Franc Suisse et l'Euro, confirment les prévisions des organes du groupe.

Au niveau consolidé, le Groupe Banque Cramer & C^{ie} a vécu une forte croissance du niveau des avoirs de la clientèle, qui s'élèvent à CHF 5,2 milliards à fin 2014 et de ses revenus totaux, qui sont de CHF 40,5 millions pour l'année 2014. Le résultat opérationnel s'est affiché positivement à CHF 3,3 millions. La performance de notre filiale, Private Investment Bank Ltd Nassau, a également été bonne et a permis de réduire le résultat net consolidé qui s'est inscrit toutefois à une perte de CHF 5,2 millions.

La profitabilité du Groupe Banque Cramer & C^{ie} en 2015, hors événements exceptionnels, renforcera l'assise

financière du Groupe et lui permettra de poursuivre son développement et de mieux affronter les défis auxquels le secteur bancaire sera incontestablement confronté.

Monsieur Jean-Antoine Cramer, membre fondateur de la Banque et actionnaire de Norinvest Holding SA, nous a malheureusement quittés le 23 octobre 2014. Quelques mois plus tard, le 1^{er} janvier 2015, Me Rubino Mensch, premier Président de Banque Cramer & C^{ie} SA, et ancien Président d'honneur de notre Banque, nous a également quittés. Ces figures importantes dans l'histoire de notre Groupe ont laissé des empreintes indélébiles auprès de tous ceux qui ont eu l'honneur de les côtoyer.

Les comptes du Groupe NIH (en milliers de francs suisses)

Après l'intégration en 2014 de Valartis Bank AG et Valartis Wealth Management SA, le bilan consolidé du Groupe NIH a plus que doublé, en passant de CHF 879'293 au 31.12.2013 à CHF 1'784'172 au 31.12.2014. Les fonds propres du Groupe ont plus que triplé et sont passés de CHF 14'539 en 2013 à CHF 47'090 à fin 2014, conséquence des importantes mesures de renforcement des fonds propres qui ont été prises lors des deux augmentations de capital des mois d'août et septembre derniers.

Suite à ces mesures, les fonds propres pris en compte se sont inscrits à CHF 67'850 au 31.12.2014, alors que CHF 35'926 auraient suffi pour satisfaire aux ratios Bâle III auxquels notre Groupe est soumis.

Le chiffre d'affaires net consolidé du Groupe a presque doublé en passant de CHF 21'821 en 2013 à CHF 40'499 en 2014. Il est à relever que seule l'activité des mois de septembre à décembre 2014 de Valartis Bank AG a été consolidée dans les comptes du Groupe NIH, dans l'exercice sous revue.

Le cash-flow a été évidemment favorablement impacté, passant de CHF -3'697 en 2013 à CHF +1'004 en 2014.

Toutefois, le résultat net consolidé du Groupe, qui s'était établi en 2013 à CHF -13'364, s'est inscrit à CHF -9'339 en 2014.

Ce résultat est certes insatisfaisant, mais il a été largement influencé par des éléments extraordinaires et notamment :

- par des amortissements qui ont représenté CHF 3'893,
- par des correctifs de valeurs et provisions de CHF 6'520, principalement liés aux mesures de restructuration prises lors de la fusion avec Valartis Bank AG.

Les résultats de sa principale affiliée, Banque Cramer & C^{ie} SA, n'ont pas pu contribuer de manière positive, car les comptes 2014 affichent une perte nette consolidée de

CHF -5'230 incluant toutes les charges extraordinaires en relation avec l'acquisition, la migration, la restructuration et l'intégration de Valartis Bank AG et Valartis Wealth Management SA.

Une lecture attentive du Rapport Annuel montre clairement que le Conseil d'administration de votre Société a voulu volontairement privilégier la croissance à court terme et les résultats du groupe à moyen terme. Pour ce faire, il a imputé la quasi-totalité des coûts extraordinaires générés par l'implémentation de la stratégie, lors de la clôture de chaque exercice concerné.

Les comptes de Norinvest Holding SA (en milliers de francs suisses)

Pour permettre la mise en oeuvre des opérations extraordinaires décrites ci-dessus, les actionnaires, notamment ceux historiques, ainsi que Valartis Group AG, ont participé à deux augmentations du capital-actions de votre Société durant l'exercice sous revue.

La première a été votée lors de l'Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue en date du 27 juin 2014 afin de porter le capital-actions de CHF 13'536'000.- à CHF 19'267'173.- par l'émission de 5'731'173 nouvelles actions au porteur qui ont été entièrement libérées par compensation de créances pour CHF 24'758'667.36, le solde de CHF 19'027'494.36 constituant un agio. Ces dernières ont été subséquentement transformées en actions nominatives avec les mêmes droits sociaux et patrimoniaux des actions existantes.

La seconde, par le biais de l'introduction d'une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital-actions, a été votée lors de l'Assemblée générale

extraordinaire du 21 août 2014 afin de porter le capital-actions de CHF 19'267'173.- à CHF 25'689'000.- par l'émission de 6'421'827 nouvelles actions nominatives, entièrement souscrites et libérées par Valartis Group AG.

Suite à ces opérations, le total du bilan a progressé de CHF 91'734 au 31.12.2013 à CHF 102'703 au 31.12.2014. La perte nette de NIH SA en 2014 s'inscrit à CHF -3'065 contre CHF -2'114 à fin 2013.

Ce résultat dans les comptes statutaires est dû essentiellement aux charges de fonctionnement et aux correctifs de valeurs et provisions dont les détails figurent dans la suite du rapport.

Au nom du Conseil d'administration, j'adresse mes vifs remerciements d'abord à nos clients et partenaires pour la confiance qu'ils nous ont témoignée, ensuite aux collaborateurs du Groupe qui ont été particulièrement sollicités en cours d'exercice et enfin, aux actionnaires pour leur soutien dans cette phase de développement.

Genève, le 30 avril 2015

Au nom du Conseil d'administration

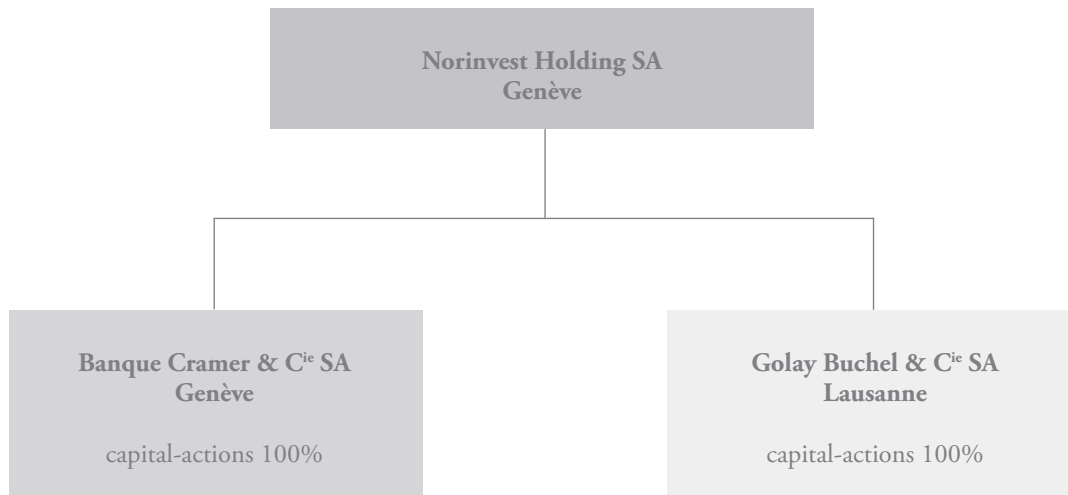


Massimo Esposito-Sporrer, Président

Gouvernement d'entreprise

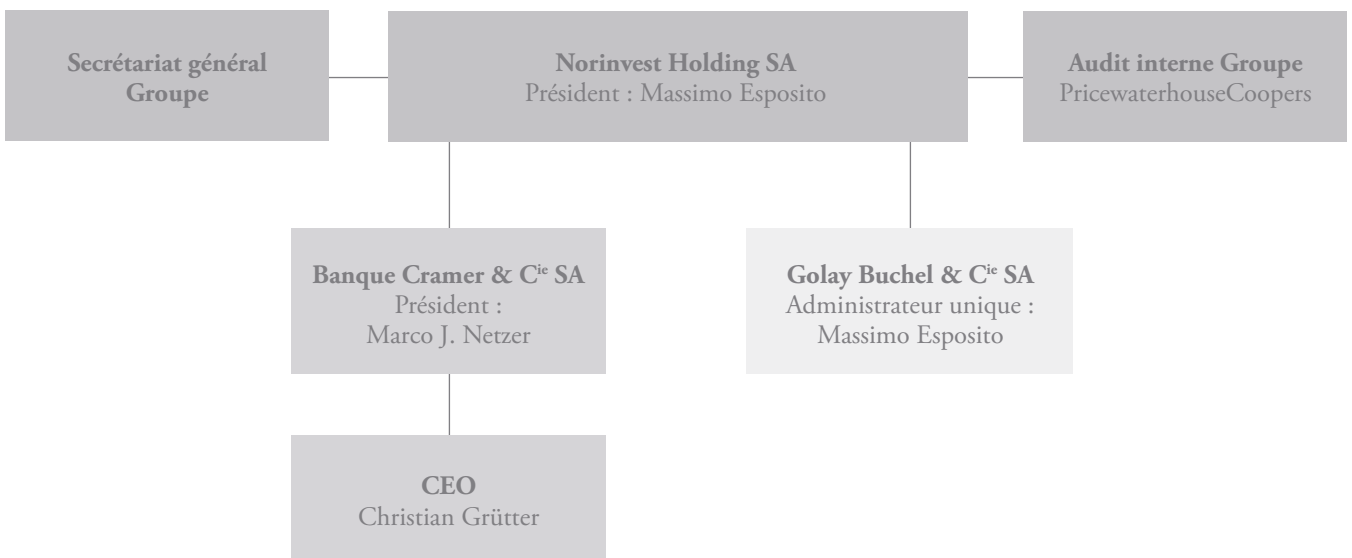
1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

1.1 Structure du Groupe au 31 décembre 2014



La liste détaillée des sociétés du Groupe figure sous le point « Détail des participations » des résultats financiers du Groupe Norinvest en page 28.

1.1.1 Présentation de la structure opérationnelle du Groupe au 1^{er} janvier 2015



1.1.2 Société cotée incluse dans le périmètre de consolidation

Raison sociale	Norinvest Holding SA
Statut juridique	Société anonyme fondée le 10 avril 1984
Adresse du siège social	Avenue de Miremont 20, 1206 Genève, Suisse
Lieu de cotation	SIX Swiss Exchange
Capitalisation boursière	Au 31 décembre 2014, la capitalisation boursière des 25'689'000 actions émises avec une valeur nominale de CHF 1 était de CHF 71'672'310.
Numéro de valeur	1.359.224
Code ISIN	CH0013592248

1.1.3 Sociétés non cotées dans le périmètre de consolidation (au 31.12.2014)

La liste de toutes les sociétés non cotées appartenant au Groupe figure à la page 28.

1.2 Actionnariat de Norinvest Holding SA au 31 décembre 2014

Au 31 décembre 2014, les actionnaires détenant plus de 3% des droits de vote de Norinvest Holding SA sont les suivants (cf. détails des pourcentages par actionnaire à la note 3.6 en page 59 de l'annexe aux comptes annuels) :

Groupe organisé lié par convention d'actionnaires	86.46%
Massimo Esposito-Sporrer Immpart Financement SA MB Primoris Ltd* IMA Investments Holdings AG Davide Savoino Pierino Lardi Elena Gambazzi Jacqueline Esposito-Sporrer Christiane Grandjean-Sporrer Hoirie de Jean-Antoine Cramer Alain Peytral Marco Netzer Marco Gambazzi MS Invest SA Valartis AG Samy Maman	
Mohammad Reza Ansari	3.89%

* MB Primoris Ltd, Stans / Suisse, est détenue à 44.63% par M. Allan J. Myers, membre du Conseil d'administration de Norinvest Holding SA.

Publicité des participations en 2014 (au sens de l'art. 20 de la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières LBVM)

Annonces effectuées par Norinvest Holding SA :

17.02.2014	déclaration de la diminution de détention de 5,64 % à moins de 3 % du capital hors du Groupe organisé d'actionnaires par M. Massimo Esposito
17.02.2014	déclaration de la détention de 7,39 % du capital par un nouvel actionnaire M. Mohammad Reza Ansari
19.06.2014	déclaration de la modification de détention de moins de 3 % à 4,69 % du capital hors du Groupe organisé d'actionnaires par M. Massimo Esposito
19.06.2014	déclaration de la détention de 11,26 % du capital par un nouvel actionnaire IMA Investments Holdings AG, Zug
19.06.2014	déclaration de la détention de 10,27 % du capital par un nouvel actionnaire M. Davide Savoino
19.06.2014	déclaration de la détention de 19,93 % du capital par un nouvel actionnaire KC Engineering & Financial Services SA, Genève
19.06.2014	déclaration de la modification de détention de moins de 3 % à 16,12 % du capital par Immopart Financement SA, Genève
19.06.2014	déclaration de la modification de détention de moins de 3 % à 3,21 % du capital par M. Marco Gambazzi
24.06.2014	déclaration de la diminution de détention de 3,04 % à moins de 3 % du capital par Vorsorgestiftung VSAO, Bern
12.08.2014	déclaration de la modification de détention de 65,88 % à 46,28 % du capital par le Groupe organisé d'actionnaires
12.08.2014	déclaration de la modification de détention de 19,93 % à 0,0 % du capital par KC Engineering & Financial Services SA, Genève
12.08.2014	déclaration de la modification de détention de 16,12 % à 11,32 % du capital par Immopart Financement SA, Genève
12.08.2014	déclaration de la modification de détention de 10,27 % à 7,22 % du capital par M. Davide Savoino
12.08.2014	déclaration de la modification de détention de 11,26 % à 7,91 % du capital par IMA Investments Holdings AG, Zug
12.08.2014	déclaration de la modification de détention de 3,21 % à moins de 3 % du capital par M. Marco Gambazzi
12.08.2014	déclaration de la modification de détention de 3,08 % à moins de 3 % du capital par M. Bernard Allien
29.09.2014	déclaration de la détention de 33,33 % du capital par un nouvel actionnaire Valartis Group AG, Baar
29.09.2014	déclaration de la diminution du capital conditionnel de 8'237'360 actions à 1'815'533 actions
03.10.2014	annonce des données sur l'état du capital conditionnel au 30.09.2014
06.10.2014	déclaration de la diminution de détention à moins de 3 % du capital hors du Groupe organisé d'actionnaires par M. Massimo Esposito
06.10.2014	déclaration de la modification de détention de 11,32 % à 8,49 % du capital par Immopart Financement SA, Genève
06.10.2014	déclaration de la modification de détention de 33,33 % à 25,00 % du capital par Valartis Group AG, Baar
06.10.2014	déclaration de la modification de détention de 5,19 % à 3,89 % du capital par M. Mohammad Reza Ansari
21.10.2014	déclaration de la diminution de détention à moins de 3 % du capital par M. Davide Savoino et son entrée dans le Groupe organisé d'actionnaires
21.10.2014	déclaration de la diminution de détention à moins de 3 % du capital par Immopart Financement SA, Genève et son entrée dans le Groupe organisé d'actionnaires
21.10.2014	déclaration de la diminution de détention à moins de 3 % du capital par IMA Investments Holdings AG, Zug et son entrée dans le Groupe organisé d'actionnaires
21.10.2014	déclaration de la diminution de détention à moins de 3 % du capital par Valartis Group AG, Baar et son entrée dans le Groupe organisé d'actionnaires
21.10.2014	déclaration de la modification de détention de 34,71 % à 86,46 % du capital par le Groupe organisé d'actionnaires
03.11.2014	annonce des données sur l'état du capital conditionnel au 31.10.2014
01.12.2014	annonce des données sur l'état du capital conditionnel au 30.11.2014
10.12.2014	déclaration d'une modification du cercle des personnes au sein du Groupe organisé d'actionnaires sans impact sur le taux de détention qui reste à 86,46 %
23.12.2014	déclaration d'une modification du cercle des personnes au sein du Groupe organisé d'actionnaires sans impact sur le taux de détention qui reste à 86,46 %

Les déclarations susmentionnées sont publiées sur la plateforme électronique de la SIX Exchange Regulation et accessible sur le site www.six-exchange-regulation.com, rubrique Annonces publiées «Principaux actionnaires».

1.3 Participations croisées

Au 31 décembre 2014, il n'existe pas de participations croisées entre le Groupe et d'autres sociétés.

2. STRUCTURE DU CAPITAL

	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2012
Capital ordinaire	CHF 25'689'000	CHF 13'536'000	CHF 13'536'000
Capital autorisé	Aucun	Aucun	Aucun
Capital conditionnel	CHF 1'815'533	Aucun	Aucun
Options pour le personnel	Aucune	Aucune	Aucune

2.1 Capital-actions

La composition du capital-actions de Norinvest Holding SA et son évolution figurent à la note 3.1 de l'annexe aux comptes annuels en page 57. Le capital-actions de Norinvest Holding SA s'élève au 31 décembre 2014 à CHF 25'689'000. Il se compose de 25'689'000 actions nominatives d'un nominal de CHF 1.

2.2 Capital conditionnel

Selon l'article 5ter des Statuts, le capital-actions pouvait être augmenté d'un montant maximal de CHF 1'815'533 moyennant l'émission d'un maximum de 1'815'533 actions nominatives liées, d'une valeur nominale de CHF 1.- chacune, d'ici au 31 mars 2015 au plus tard.

Les Statuts peuvent être consultés au siège de la société ; leur version électronique est accessible sur le site internet de la Société www.norinvest.ch, sous rubrique «Groupe NIH».

2.3 Modifications du capital (exercices 2012, 2013 et 2014)

Modifications principales en 2012

Pas de modifications principales en 2012.

Modifications principales en 2013

Pas de modifications principales en 2013.

Modifications principales en 2014

Le 12 août 2014, le capital a été augmenté de 5'731'173 nouvelles actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1.- chacune.

Le 30 septembre 2014, le capital a été augmenté de 6'421'827 nouvelles actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1.- chacune.

2.4 Actions

Actions nominatives au 31.12.2014

Nombre d'actions	25'689'000
Proposition de dividende	Néant
Valeur nominale	CHF 1
Cotation en bourse	SIX Swiss Exchange
Droit de vote	Un droit de vote par action

2.5 Bons de jouissance

Le Groupe Norinvest n'a pas émis de bons de jouissance.

2.6 Restrictions de transfert et inscription des «nominees»

Les dispositions concernant le transfert des actions nominatives sont indiquées à l'article 7 des Statuts de Norinvest Holding SA. Ces derniers peuvent être consultés au siège de la société ; leur version électronique est accessible sur le site internet de la Société www.norinvest.ch, sous rubrique «Groupe NIH».

2.6.1 Restrictions de transfert

Si des actions nominatives cotées en bourse sont acquises en bourse, les droits passent à l'acquéreur du fait de leur transfert. Si des actions nominatives cotées en bourse sont acquises hors bourse, les droits passent à l'acquéreur dès que celui-ci a déposé auprès de la Société une demande de reconnaissance comme actionnaire. Le Conseil d'administration ne peut refuser l'inscription au registre des actions que si l'acquéreur n'a pas expressément déclaré qu'il reprenait les actions en son propre nom et pour son propre compte. Si les actions ont été acquises par succession, partage successoral, en vertu du régime matrimonial ou dans une procédure d'exécution forcée, l'acquéreur ne peut pas être refusé comme actionnaire.

2.6.2 Octroi de dérogations pendant l'exercice

Il n'y a pas eu d'octroi de dérogations pendant l'exercice.

2.6.3 Inscriptions des «nominees»

Un actionnaire est inscrit au registre des actions comme actionnaire avec droit de vote dans la mesure où il déclare expressément avoir acquis les actions en son propre nom et pour son propre compte.

2.6.4 Privilèges statutaires et restrictions de transférabilité

Les restrictions de transfert peuvent être levées par l'Assemblée générale aux conditions des Statuts.

2.7 Emprunts convertibles et options

Il n'y a pas d'emprunts convertibles ni d'options au 31 décembre 2014.

3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

3.1 Membres du Conseil d'administration

Au 31 décembre 2014, le Conseil d'administration est composé exclusivement de membres non exécutifs. Aucun membre du Conseil d'administration ne fait partie de la Direction générale de l'une des filiales ou n'exerce une quelconque fonction de direction dans la holding ou ses filiales, pour respecter le principe de l'indépendance fixé à l'article 8, alinéa 2, de l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne (OB).

Nom, année de naissance Parcours professionnel et formation et nationalité

Massimo Esposito, 1946, Suisse	Membre fondateur en 1984 et actionnaire de référence, M. Esposito est Président de Norinvest Holding SA. Il a également été Président du Comité de nominations et de rémunérations jusqu'au 17 décembre 2014. En 1989, M. Esposito, crée et préside Norfinance SA, société financière avec des intérêts dans la gestion de fortune. Avec la Banque Cantonale Vaudoise (BCV), il participe à la création de DEFI Holding et DEFI Gestion SA, sociétés visant les investissements dans le Private Equity. Après la reprise de IBI International Bankers Incorporated en 1993, la Banque Union de Crédit (BUC) du Groupe FIAT, remplace la BCV au sein de l'actionnariat de Norfinance. En 2003, intervient le rapprochement avec la famille Cramer et la création de Banque Cramer & C ^{ie} SA. Après avoir présidé le groupe Golay Buchel Holding SA (GBH) depuis 1990, M. Esposito conduit l'offre publique d'échange en 2008 afin que Norinvest Holding SA prenne le contrôle de cette société et soit cotée à la SIX Swiss Exchange.
Marco J. Netzer, 1955, Suisse	Membre du Conseil d'administration depuis 2006 et actionnaire, M. Netzer a été nommé Vice-président le 16 mars 2009. Il est également membre du Comité d'audit et membre du Comité de Rémunération et de Nomination. Licencié en droit, M. Netzer a une grande expérience dans les domaines de la banque et de la finance. Il a occupé de nombreux postes importants à l'UBS tant en Suisse qu'à Hong-Kong où ses fonctions l'ont conduit à prendre la responsabilité du Private Banking et de l'Asset Management pour toute la zone Asie. Il a rejoint la Banque du Gothard en 1998 où il occupait le poste de CEO. En 2006, il a pris la Présidence du Conseil d'administration de Banque Cramer & C ^{ie} SA et contribue activement à son développement. M. Netzer a par ailleurs été nommé fin 2007 par le Conseil fédéral Président du Conseil d'administration des Fonds de compensation AVS/AI/APG. Il est aussi membre du Comité de l'Association de Banques Suisses Commerciales et de Gestion.
Christian Mossaz, 1946, Suisse	Membre du Conseil d'administration depuis 2008. M. Mossaz est également Président du Comité d'audit et Président du Comité de Rémunération et de Nomination dès le 17 décembre 2014. Licencié en Sciences économiques et expert-comptable diplômé, M. Mossaz est au bénéfice d'une solide expérience en matière de révision bancaire, d'audit interne et de risk management dans les secteurs du Private Banking et du négoce international. Il a exercé la fonction d'Audit manager auprès de Peat, Marwick, Mitchell & Co à Genève jusqu'en 1984, puis de Directeur des Risques auprès de la United European Bank. En 2000, il a été nommé responsable de l'Audit Interne de BNP Paribas (Suisse) SA avant de rejoindre, en 2008, le Conseil d'administration de Banque Cramer SA où il occupe également les fonctions de Président de la Délégation d'audit et de Président du Conseil d'administration de la filiale Private Investment Bank Ltd Nassau.
Allan J. Myers, 1947, Australie	Membre du Conseil d'administration depuis 2007 et actionnaire via la société MB Primoris Ltd qu'il détient à hauteur de 44.63%. Docteur en droit, Me Myers a été nommé avocat au Barreau en 1971 et pratique en qualité d'avocat de l'État du Victoria (Australie) depuis 1975. En 1985, il a également été admis pour pratiquer en Papouasie Nouvelle Guinée et a été appelé à plaider à la Barre en Angleterre en 1987. Il se charge principalement d'affaires de droit commercial (loi des sociétés, fiscalité, anti trust et arbitrage).
Giovanni M. Rossi, 1969, Suisse	Membre du Conseil d'administration depuis 2010. Avocat et titulaire d'un MBA de la Columbia Business School/London Business School, Me Rossi, associé depuis 1999 au sein de l'Etude Bonnard Lawson à Genève et à Dubaï, pratique en qualité d'avocat au barreau de Genève. Il exerce principalement dans les domaines du droit des sociétés, du droit commercial et bancaire, ainsi que du droit fiscal suisse et international tant pour les personnes morales que physiques. Me Rossi entretient quelques relations d'affaires avec le Groupe Norinvest mais leur nature n'entrave pas sa liberté de décision.
Gilbert Smadja, 1953, Suisse	Membre du Conseil d'administration depuis décembre 2008. Licencié en droit de l'Université de Lausanne, au bénéfice d'une formation post-grade auprès de l'Institut des Hautes Etudes Internationales de Genève, M. Smadja est actuellement Administrateur de Clarico Conseils SA, à Lausanne, société de conseil aux dirigeants d'entreprises spécialisée dans le management stratégique et le conseil institutionnel général, dont il est l'un des cofondateurs. Auparavant, de 1977 à 2001, M. Smadja avait accompli une longue carrière dans le domaine de l'assurance, en occupant de nombreux postes à responsabilité et en exerçant des fonctions dirigeantes au sein des succursales et filiales du groupe Gan en Suisse.
Gustav Stenbolt, 1957, Norvège	Membre du Conseil d'administration depuis août 2014. Il est également membre du Comité de Rémunération et de Nomination dès le 17 décembre 2014. Lic. rer. Pol de l'Université de Fribourg, M. Stenbolt est actuellement CEO de Valartis Group AG, société issue de la fusion en 2005 entre MCT Genève et OZ Holding dont il a été fondateur et CEO de 1996 à 2004. M. Stenbolt a également occupé le poste de Président du Comité Exécutif du Conseil d'administration de Jelmoli Holding de 2004 à 2007. Durant la période de 1983 à 1996, il a été CIO de Unifund pour l'Asie, l'Amérique latine et l'Europe de l'Est/CIS.

3.2 Autres activités et groupements d'intérêts au 1er janvier 2015

Massimo Esposito	Vice-Président du Conseil d'administration de Banque Cramer & C ^{ie} SA* Administrateur unique de Golay Buchel & C ^{ie} SA* Président du Conseil d'administration d'Immoart Financement SA Président du Conseil d'administration de SI Rue du Locle 24 et 26 SA Président du Conseil d'administration de SI Chandol SA Administrateur de Canplast SA Membre du Conseil d'administration de la Chambre de Commerce Italienne pour la Suisse
Marco J. Netzer	Président du Conseil d'administration de Banque Cramer & C ^{ie} SA* Vice-président du Conseil d'administration de Private Investment Bank Limited, Nassau, Bahamas* Président du Fonds Unicorn Capital Sicav* Président du Conseil d'administration des Fonds de compensation AVS/AI/APG Administrateur de Azienda Elettrica Ticinese (AET) Administrateur de Società Elettrica Sopracenerina SA (SES) Membre du Conseil de fondation de Zürich Anlagestiftung Membre du Conseil de fondation du Don national suisse Membre du Comité de l'Association de Banques Suisses Commerciales et de Gestion Membre du Conseil Directif de l'Associazione Bancaria Ticinese Administrateur de Studio Commerciale Bucher & Partner SA
Christian Mossaz	Administrateur de Banque Cramer & C ^{ie} SA* Président du Conseil d'administration de Private Investment Bank Limited, Nassau, Bahamas*
Allan J. Myers	Avocat au barreau du Victoria (Australie) et de Papouasie Nouvelle Guinée Administrateur de Grupa Zywiec SA Administrateur d'autres sociétés, notamment en Australie
Giovanni M. Rossi	Avocat au Barreau de Genève Président du Conseil d'administration de Bertani International SA Président du Conseil d'administration de Corpfin Genève SA Président du Conseil d'administration de TRM Investors Inc. (New York) Administrateur de Delta Car Trade SA Administrateur de Shepton SA (Luxembourg) Gérant de Skechers Sarl Associé-Gérant de Bonnard Lawson Sarl Membre de diverses associations professionnelles
Gilbert Smadja	Administrateur et directeur de Clarico Conseils SA Membre du Conseil de la Fondation de Prévoyance Epargne 3 BCV Membre du Conseil de la Fondation de libre passage de la BCV
Gustav Stenbolt	Administrateur de Eastern Property Holdings Ltd Président du Conseil d'administration de ENR Russia Invest SA Président du Conseil d'administration de Valartis AG Président du Conseil d'administration de Valartis Advisory Services SA Président du Conseil d'administration de Valartis Immobilier AG Président du Conseil de fondation de Personalvorsorgestiftung der Valartis Group Administrateur de MCT Global Opportunités Président du Conseil d'administration du Parking Clé de Rive Président du Conseil d'administration de la Société des Carrières SA Président du Conseil d'administration de Zenith Holding Président du Conseil d'administration de Tidesea AG

* dont activités consolidées au sein du Groupe Norinvest

3.3 Élection et durée du mandat

3.3.1 Principes

Le Conseil d'administration est composé statutairement d'un ou plusieurs membres nommés chaque année par l'Assemblée générale, de manière individuelle, pour la période s'écoulant jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire. Ils sont indéfiniment rééligibles.

3.3.2 Première élection et durée du mandat

Le tableau ci-dessous indique les dates de début et de fin du mandat des membres actuels du Conseil d'administration :

Membres du Conseil d'administration	Année de naissance	Date de la première élection	Échéance du mandat
Massimo Esposito (Président)	1946	10 avril 1984	26 mai 2015
Marco J. Netzer (Vice-président)	1955	28 septembre 2006	26 mai 2015
Christian Mossaz	1946	10 décembre 2008	26 mai 2015
Allan J. Myers	1947	17 décembre 2007	26 mai 2015
Giovanni M. Rossi	1969	27 mai 2010	26 mai 2015
Gilbert Smadja	1953	10 décembre 2008	26 mai 2015
Gustav Stenbolt	1957	21 août 2014	26 mai 2015

Groupe pour les aspects opérationnels de la surveillance consolidée du Groupe et de la coordination juridique. Ses tâches et responsabilités principales consistent en la collecte, la consolidation et la préparation du reporting nécessaire à la surveillance exercée par le Conseil d'administration et le Comité d'audit. Il est assisté dans ses tâches par les fonctions compliance, reporting comptabilité et risques des filiales du Groupe auprès desquelles il a libre accès et qui sont tenues de lui rapporter.

Cette fonction est assurée par le responsable de la consolidation financière et de la surveillance consolidée Groupe désigné par le Conseil d'administration. Les tâches et les responsabilités de cette fonction sont définies dans le Règlement d'organisation de la surveillance consolidée Groupe.

3.4 Organisation interne

3.4.1 Répartition des tâches

Le Conseil d'administration est présidé par M. Massimo Esposito. Son Vice-président est, depuis le 16 mars 2009, M. Marco J. Netzer, précédemment déjà membre. Les autres membres sont MM. Ch. Mossaz, A. J. Myers, G.-M. Rossi, G. Smadja et G. Stenbolt. Selon les Statuts, le Conseil d'administration peut répartir entre ses membres, pris individuellement ou groupés en comités, la charge de préparer et d'exécuter ses décisions ou de surveiller certaines affaires. Il veille à ce que ses membres soient convenablement informés. La répartition des tâches et des compétences doit être définie dans un Règlement d'organisation.

Le Conseil d'administration a constitué un Comité d'audit, ainsi qu'un Comité de Rémunération et de Nomination. Ces deux Comités n'ont pas de compétences décisionnelles. Ils préparent les décisions du Conseil et donnent leur préavis. Le Conseil d'administration peut également constituer d'autres comités ad hoc chargés de traiter des dossiers qui doivent lui être soumis. Selon son Règlement d'organisation, le Conseil d'administration de la Société s'appuie en outre sur le Secrétariat général du

3.4.2 Composition, attributions et délimitations des compétences des comités

Comité d'audit

Selon l'Article 13 du Règlement d'organisation de Norinvest Holding SA, le Conseil d'administration charge au moins deux administrateurs choisis parmi les membres du Conseil d'administration et disposant de bonnes connaissances et d'expérience en matière financière et comptable et connaissant l'activité de réviseur interne et externe pour accomplir les tâches de surveillance et de contrôles internes conformément aux exigences légales.

Le Comité d'Audit est formé de MM. Christian Mossaz (Président) et Marco J. Netzer (membre). Il est soumis à des dispositions réglementaires propres approuvées par le Conseil d'administration (Règlement du Comité d'audit). Il se réunit au moins quatre fois par année sur une demi-journée en moyenne ou chaque fois que les affaires l'exigent et invite en général l'organe de révision et le responsable de la consolidation financière et de la surveillance consolidée Groupe. La tâche principale du Comité d'audit est le soutien au Conseil d'administration dans son devoir de surveillance et dans sa responsabilité concernant

l'intégrité des comptes consolidés et les rapports financiers. Il surveille et évalue l'adéquation et l'efficacité du contrôle interne dans le domaine de l'établissement des rapports financiers.

Le Comité d'audit s'assure en plus de la qualité et de l'indépendance de la révision externe. Il discute du contenu des rapports d'audit de la Maison mère et, dans le sens d'une surveillance consolidée, des sociétés affiliées. Il s'assure de la réalisation des recommandations faites par cet organe au moyen d'une liste de suivis. Il soumet les plans d'audit au Conseil d'administration pour approbation.

Comité de Rémunération et de Nomination

Conformément à l'article 2 chiffre 2 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb), l'Assemblée générale des actionnaires du 17 décembre 2014 a élu, de manière individuelle, trois membres du Conseil d'administration pour composer le Comité de Rémunération et de Nomination.

Ce comité est formé de MM. Christian Mossaz (Président), Marco J. Netzer et Gustav Stenbolt. Il est soumis à des dispositions réglementaires approuvées par le Conseil d'administration et se réunit au moins trois fois par an sur une demi-journée, lorsque les affaires l'exigent ou à la demande de l'un des membres.

La tâche principale du Comité de Rémunération et de Nomination est de préparer et préavisier les décisions du Conseil d'administration en matière de rémunération et de nomination de ses membres et collaborateurs, ainsi que la préparation du rapport de rémunération.

Auparavant et jusqu'au 17 décembre 2014, et selon l'article 15 du Règlement d'organisation de Norinvest Holding SA, le Conseil d'administration nommait en son sein au minimum deux membres pour le Comité de nominations et de rémunérations. Ce comité était formé de MM. Massimo Esposito (Président) et Marco J. Netzer (Vice-président). Il était soumis à des dispositions réglementaires approuvées par le Conseil d'administration. Il se réunissait au moins une fois par an sur une demi-journée, lorsque les affaires l'exigeaient ou à la demande de l'un des membres.

La tâche principale du Comité de nominations et de rémunérations était de préparer et préavisier les décisions du Conseil d'administration en matière de nomination et rémunération de ses membres et collaborateurs.

3.4.3 Méthodes de travail du Conseil d'administration et des Comités

Le Conseil d'administration se réunit au minimum quatre fois par année et une fois par trimestre. En 2014, il s'est réuni en séance ordinaire à cinq reprises les 13 mars, 25 avril, 25 juin, 19 septembre et 9 décembre, sur une demi-journée en moyenne. Il a également statué par voie de circulation en séance extraordinaire des 28 mai, 2 juin, 21 juillet, 8 août, 16 août, 21 août, 22 septembre, 24 septembre 2014.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix émises par les membres présents, pourvu toutefois que ceux-ci forment la majorité du conseil. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. Les décisions du Conseil d'administration peuvent également être prises, à la majorité des voix des membres du conseil, en la forme d'une approbation donnée par écrit (lettre, télécopie ou courriel) à une proposition, pour autant que la proposition ait été soumise à tous les membres, à moins qu'une discussion ne soit requise par l'un d'entre eux.

Toutefois, aucun quorum n'est nécessaire pour procéder aux formalités relatives aux augmentations du capital-actions, à la libération ultérieure du capital-actions ou à l'émission de bons de participation. Il est tenu un procès-verbal des délibérations et des décisions du Conseil d'administration, même lorsqu'une seule personne est chargée de l'administration. Celui-ci est signé par le Président de la séance et le secrétaire désigné par le Président ; il doit mentionner les membres présents.

Une fois par année, le Conseil d'administration procède à une auto-évaluation dont le résultat est transmis à chaque membre du Conseil d'administration, à la Révision interne ainsi qu'à l'organe de Révision externe.

Les comités du Conseil d'administration se réunissent dans le cadre nécessaire à l'accomplissement de leurs tâches. En 2014, le Comité d'audit s'est réuni à quatre reprises les 11 mars, 28 mai, 16 septembre et 16 décembre, sur une demi-journée en moyenne. Le Comité de nominations et de rémunérations s'est réuni le 27 novembre 2014. Les membres du Conseil d'administration reçoivent les procès-verbaux des comités.

Les présidents des comités informent lors des séances du Conseil d'administration des points importants traités en comité et répondent aux questions éventuelles des membres du Conseil.

Les filiales du Groupe disposent chacune de leurs propres organes et de leurs propres comités. Les directions des filiales respectives sont en charge des aspects opérationnels, alors que la consolidation financière, la coordination de la surveillance consolidée du Groupe et la coordination juridique sont assurées par le Secrétariat général du Groupe. Les risques et la fonction de compliance sont gérés au niveau des filiales selon des procédures et règlements applicables à chacune des entités.

Le Conseil d'administration est l'organe responsable de la surveillance consolidée du Groupe dont les buts sont décrits sous point 3.6.1 en page 17. Les Statuts ainsi que les règlements de Norinvest Holding SA cités peuvent être consultés au siège de la société. La version électronique des Statuts est accessible sur le site internet de la Société www.norinvest.ch, sous rubrique « Groupe NIH ».

3.5 Compétences

Les compétences du Conseil d'administration sont basées sur le Code des obligations et les articles des Statuts de Norinvest Holding SA le concernant. Il exerce la haute direction de la Société et du Groupe, notamment en arrêtant la politique générale et la

stratégie du Groupe, et établit les instructions nécessaires. Il exerce également la haute surveillance consolidée au niveau du Groupe. Le Conseil d'administration fixe l'organisation et définit les compétences à l'aide de son Règlement d'organisation. Il examine les rapports annuels du réviseur externe.

Il établit les rapports, comptes et autres documents et propositions destinés à l'Assemblée générale et adopte les plans de développements stratégiques et d'investissements.

Le Conseil d'administration peut prendre des décisions sur toutes les affaires qui ne sont pas attribuées à l'Assemblée générale par la loi ou les Statuts. Il gère les affaires de la Société dans la mesure où il n'en a pas délégué la gestion.

Selon l'article 29 des Statuts de Norinvest Holding SA, ses attributions intransmissibles et inaliénables sont les suivantes :

- exercer la haute direction de la Société et établir les instructions nécessaires ;
- fixer l'organisation ;
- fixer les principes de la comptabilité et du contrôle financier ainsi que le plan financier pour autant que celui-ci soit nécessaire à la gestion de la Société ;
- nommer et révoquer les personnes chargées de la gestion et de la représentation ;
- exercer la haute surveillance sur les personnes chargées de la gestion pour s'assurer notamment qu'elles observent la loi, les statuts, les règlements et les instructions données ;
- établir le rapport de gestion, préparer l'Assemblée générale et exécuter ses décisions ;
- informer le juge en cas de surendettement ;
- décider des propositions soumises à l'Assemblée générale en ce qui concerne la rémunération des membres du Conseil d'administration, et établir le rapport de rémunération ;
- décider de l'appel ultérieur d'apports relatifs aux actions non entièrement libérée et modifier les statuts en conséquence ;
- constater les augmentations de capital et modifier les statuts en conséquence ;
- vérifier, le cas échéant, que l'organe de révision est au bénéfice de l'agrément requis selon la loi fédérale du 16 décembre 2005 sur la surveillance de la révision pour procéder au contrôle prévu par la loi.

Il a en outre les attributions suivantes :

- gérer les affaires qui lui sont réservées conformément au règlement d'organisation ;
- faire des propositions pour l'emploi du bénéfice résultant du bilan ;
- déterminer le jour de la clôture annuelle.

Le Conseil d'administration, conformément à la circulaire de la FINMA 2008/24 « Surveillance et contrôle interne » réglemente, instaure, maintient, surveille et valide régulièrement l'adéquation du système de contrôle interne (ci-après « SCI »). Les Statuts ainsi que les règlements de Norinvest Holding SA

cités peuvent être consultés au siège de la société. La version électronique des Statuts est accessible sur le site internet de la Société www.norinvest.ch, sous rubrique « Groupe NIH ».

3.6 Instruments d'information et de contrôle à l'égard du Groupe

Le Conseil d'administration exerce sa surveillance et son contrôle sur le Groupe au travers du Management Information System (ci-après « MIS ») préparé par le Secrétariat général et s'appuie en outre tant sur les rapports de l'organe de Révision que sur les procès-verbaux du Comité d'audit.

Compte tenu que la Société n'a pas d'activité propre à l'exception de la détention de participations, son SCI repose sur celui développé au niveau des filiales en ce qui concerne la gestion opérationnelle de ces dernières et sur un SCI Groupe approprié. Le Règlement d'organisation de Norinvest Holding SA décrit son organisation, ainsi que les responsabilités et tâches de ses instances. Il prescrit que la gestion des risques et la fonction compliance s'effectuent au niveau de chaque filiale.

Les principes de politique des risques du Groupe ainsi que les risques sous-jacents sont traduits dans les filiales en fonction de leurs activités et sont gérés à leur niveau. Sa principale filiale Banque Cramer & C^{ie} SA (ci-après « la Banque ») dispose de prescriptions en matière de définition, gestion et surveillance des risques et de niveau de compétences pour l'autorisation des opérations en fonction de leur niveau de risques.

La Banque est dotée d'un contrôle des risques qui, dans le cadre de sa mission, dispose d'un droit illimité à l'information, à son accès et à sa consultation. Le contrôle des risques est intégré dans l'organisation globale de la Banque, mais indépendant de ses activités opérationnelles génératrices de revenus. Ses ressources et ses compétences sont adaptées à la taille de la Banque, à la complexité de son activité et de son organisation ainsi qu'à son profil de risque.

Le système de rémunération des collaborateurs du contrôle des risques ne comprend pas d'éléments susceptibles de générer des conflits d'intérêts ; en particulier la rémunération ne dépend pas du résultat de produits ou transactions spécifiques. La Direction générale de la Banque désigne en son sein un Risk Officer responsable de la fonction de contrôle des risques. Les tâches, les responsabilités et l'obligation de rapporter incombant à la fonction de contrôle des risques sont fixées dans des directives internes approuvées par le Conseil d'administration de la Banque.

Le responsable du contrôle des risques informe par écrit le Conseil d'administration et la Direction générale de la Banque de son évaluation des risques et sur son activité. Un rapport trimestriel en matière de risques est remis au Conseil d'administration de la Banque.

Le reporting des risques de compliance et de réputation du Groupe sont consolidés par le Comité compliance de sa filiale Banque Cramer & C^{ie} SA qui accomplit cette tâche dans le respect de sa réglementation spécifique. Le Comité Compliance rapporte aux instances supérieures conformément au Règlement

du Comité Compliance. Une fois par trimestre, il rédige un rapport d'activité qui fait partie du rapport trimestriel de la Direction générale de la Banque au Conseil d'administration.

L'information est remontée au Conseil d'administration de Norinvest Holding SA dans le cadre de la surveillance consolidée.

3.6.1 Secrétariat général Groupe

Le Secrétariat général du Groupe est en charge des aspects opérationnels de la consolidation financière, de la coordination de la surveillance consolidée et de la coordination juridique du Groupe. Son activité et son fonctionnement sont définis dans le Règlement d'organisation de la surveillance consolidée Groupe. Ledit Règlement décrit également la politique des risques, les risques existants au sein du Groupe, ainsi que l'organisation à proprement parler de la surveillance consolidée.

La surveillance consolidée vise à établir si le Groupe est organisé et dispose d'un système de contrôle approprié, s'il détermine, limite et surveille de manière appropriée les risques découlant de son activité, s'il est dirigé par des personnes qui donnent toutes garanties d'une activité irréprochable, et s'il respecte la séparation personnelle entre la direction opérationnelle et l'organe responsable de la direction supérieure, de la surveillance et du contrôle.

En outre, elle inclut le contrôle du respect des prescriptions en matière de fonds propres, de répartition des risques et des liquidités, ainsi qu'à l'application de manière correcte des prescriptions en matière d'établissement des comptes. Les risques du Groupe sont gérés au niveau des filiales, selon les procédures et règlements applicables à chacune des entités. L'information relative à la surveillance consolidée est intégrée dans le MIS du Groupe.

3.6.2 Révision interne

La Révision interne Groupe est déléguée à sa filiale Banque Cramer & Cie SA (ci-après « la Banque ») qui a mandaté la société PricewaterhouseCoopers SA. Son fonctionnement est défini dans le Règlement de la Révision interne de la Banque.

Suite à la restructuration du Groupe Norinvest intervenue durant l'exercice 2011 et à la cessation complète des activités commerciales et industrielles résiduelles de Golay Buchel & Cie SA, la Révision interne Groupe se limite à la Révision interne déléguée à sa filiale Banque Cramer & Cie SA qui accomplit cette tâche dans le respect de sa réglementation spécifique.

La Révision interne rapporte aux instances supérieures conformément au Règlement de la Révision interne de la banque. Au moins une fois par an, la Révision interne rédige un rapport écrit sur les résultats essentiels des audits effectués et sur ses principales activités pendant la période et le soumet, avec les conclusions qui en découlent, au Conseil d'administration et à la direction de Banque Cramer & Cie SA, au Comité d'audit de la Société, ainsi qu'à la société d'audit externe.

Les Statuts ainsi que les règlements de Norinvest Holding SA cités peuvent être consultés au siège de la société. La version électronique des Statuts est accessible sur le site internet de la Société www.norinvest.ch, sous rubrique « Groupe NIH ».

4. DIRECTION GÉNÉRALE

Norinvest Holding SA, ayant notamment comme but la détention de participations, ne dispose pas d'une direction générale opérationnelle. Chaque filiale dispose de sa propre direction générale opérationnelle.

Le Conseil d'administration de la Société s'appuie sur le Secrétariat général du Groupe pour les aspects opérationnels liés à la surveillance, à la consolidation financière et à la coordination juridique. Le Secrétariat général du Groupe n'exerce aucune fonction dirigeante au sein du Groupe.

5. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

5.1 Contenu et procédure de fixation des rémunérations

Le système de rémunération actuellement en vigueur au sein du Groupe Norinvest vise notamment à promouvoir le développement des compétences et du professionnalisme des collaborateurs ainsi que la performance individuelle et collective.

Conseil d'administration

La rémunération fixe du Conseil d'administration se constitue d'honoraires versés en espèces. Seul son président bénéficie d'un salaire annuel fixe versé en espèces. Les membres du Conseil d'administration peuvent recevoir des titres de participation, des droits de conversion, des droits d'option ou d'autres instruments financiers à titre de rémunération, ainsi que des prestations de prévoyance allant au-delà des obligations légales. La Société peut octroyer des prêts ou crédits aux membres du Conseil d'administration aux conditions du marché. Le détail de la rémunération et des prêts et crédits accordés au Conseil d'administration de Norinvest Holding SA se trouve à la note 4.1 en page 60 de l'annexe aux comptes annuels ; la rémunération totale versée par toutes les sociétés du Groupe Norinvest y compris Norinvest Holding SA et des prêts et crédits accordés sont détaillés à la note 6.2 en page 47 de l'annexe aux comptes consolidés.

Pour 2014, la rémunération des membres du Conseil, sauf son président, est laissée à la libre appréciation du Conseil d'administration in corpore en fonction du temps qu'il consacre à l'administration du Groupe, sur préavis du Comité de nominations et de rémunérations.

Pour le président, la rémunération est décidée librement par le Conseil d'administration, hors la présence de son président, sur proposition de son vice-président.

Dès le 17 décembre 2014, le système de rémunération des membres du Conseil d'administration est revu périodiquement

par le Comité de Rémunération et de Nomination qui transmet au Conseil d'administration des propositions pour le budget de rémunération qui seront ensuite soumises au vote de l'Assemblée générale ordinaire.

5.2 Transparence des rémunérations, participations et prêts par les sociétés émettrices qui ont leur siège à l'étranger

Ce point ne s'applique pas au Groupe Norinvest.

6. DROIT DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

Selon l'article 20 des Statuts de Norinvest Holding SA, chaque action donne droit à une voix.

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

6.1.1 Clauses statutaires sur les limitations des droits de vote

Les limitations des droits de vote sont indiquées aux articles 7 et 8 des Statuts de Norinvest Holding SA.

Il résulte de l'article 14 des Statuts de Norinvest Holding SA, qu'un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble le dixième au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'Assemblée générale. Les actionnaires qui totalisent une valeur nominale d'un million de francs, peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La convocation et l'inscription d'un objet à l'ordre du jour doivent être requises par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions.

Lors de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à se prononcer sur une éventuelle suppression de toute clause relative aux restrictions de transfert d'actions nominatives, les décisions y relatives seront prises à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées, chaque action donnant droit à une voix, cela conformément aux règles applicables à toute décision de l'Assemblée générale.

6.1.2 Octroi de dérogations pendant l'exercice

Au cours de l'exercice 2014, aucune dérogation aux limitations susmentionnées n'a été octroyée. Les règles concernant la participation à l'Assemblée générale sont définies à l'article 21 des Statuts de Norinvest Holding SA, dont les éléments principaux figurent ci-dessous.

6.2 Quorum statutaire

Les clauses concernant le quorum sont indiquées à l'article 19 des Statuts de Norinvest Holding SA, selon lequel l'Assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre d'actions représentées. Ses décisions sont prises à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées ; en cas de deuxième tour, la majorité relative sera déterminante.

Au moins deux tiers des voix attribuées aux actions représentées et la majorité absolue des valeurs nominales représentée est

nécessaire pour les décisions indiquées à l'article 21 des Statuts de Norinvest Holding SA. Toute décision relative à la fusion, la scission ou la transformation de la société sera prise en conformité avec les dispositions de la loi sur la fusion.

6.3 Convocation de l'Assemblée générale

Selon l'article 14 des Statuts de Norinvest Holding SA, les règles statutaires pour la convocation de l'Assemblée générale sont conformes à la loi.

6.4 Inscription à l'ordre du jour

Selon l'article 14 des Statuts de Norinvest Holding SA, un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble le dixième au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'Assemblée générale. En outre les actionnaires dont les actions totalisent une valeur nominale d'un million de francs, peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour.

La convocation et l'inscription d'un objet à l'ordre du jour doivent être requises par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions. « Si le Conseil d'administration ne donne pas suite à cette requête dans un délai convenable, la convocation est ordonnée par le juge, à la demande des requérants » (art. 699 al. 4 CO).

6.5 Inscription au registre des actions

La date limite d'inscription au registre des actionnaires en vue de l'Assemblée générale ordinaire du 26 mai 2015 a été fixée par le Conseil d'administration au 30 avril 2015. Les Statuts ainsi que les règlements de Norinvest Holding SA cités peuvent être consultés au siège de la société. La version électronique des Statuts est accessible sur le site internet de la Société www.norinvest.ch, sous rubrique « Groupe NIH ».

6.6 Représentant indépendant

Conformément à l'article 18 des Statuts de Norinvest Holding SA, l'Assemblée générale élit un représentant indépendant dont les fonctions s'achèvent à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante. Les actionnaires peuvent donc octroyer au représentant indépendant des instructions sur toute proposition relative aux objets portés à l'ordre du jour.

Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 28 mai 2014, les actionnaires ont élu l'Etude DBC & Notaires, Chemin de Chantavril 3A, 1260 Nyon, en qualité de représentant indépendant pour un mandat d'un an, expirant au terme de l'Assemblée générale ordinaire du 26 mai 2015.

7. PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

7.1 Obligation de présenter une offre, clause d'opting-out

Les propriétaires et les acquéreurs d'actions de Norinvest Holding SA ne sont pas tenus de présenter une offre publique

d'acquisition portant sur tous les titres de la Société au sens des articles 32 et 52 LBVM.

7.2 Clauses relatives aux prises de contrôle

Il n'existe aucun accord, ni programme élaborés en faveur des membres du Conseil d'administration ainsi que d'autres membres de l'encadrement du Groupe relatifs à d'éventuelles prises de contrôle.

8. ORGANE DE RÉVISION

8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

La durée du mandat de l'organe de révision est d'une année. Le mandat en cours a été octroyé à l'organe de révision lors de la dernière assemblée générale ordinaire du 28 mai 2014. Depuis 2007, l'organe de révision des comptes consolidés est KPMG SA. En accord avec les directives sur l'indépendance, le réviseur responsable du mandat fait l'objet d'une rotation tous les sept ans. Le réviseur responsable, depuis l'exercice 2010, est M. Yvan Mermod.

8.2 Honoraires de révision

Les honoraires de révision de KPMG SA relatif à l'exercice 2014 se montent à CHF 632'750 incluant les services liés à l'audit des états financiers de l'intégralité du Groupe, les audits et prises de position réglementaires à l'attention de la FINMA ainsi que les autres audits prévus par la loi.

8.3 Honoraires supplémentaires

Les honoraires additionnels facturés par KPMG SA relatif à l'exercice 2014 pour l'intégralité du Groupe se décomposent de la manière suivante : CHF 4'900 pour des procédures convenues selon les normes d'audit suisses et CHF 87'053 pour les prestations fiscales.

8.4 Instruments d'information sur la révision externe

Chaque membre du Conseil d'administration reçoit un exemplaire des rapports émis par l'organe de révision. Le Conseil d'administration s'informe de l'activité de l'organe de révision externe au travers du Comité d'audit qui se réunit au moins une fois par trimestre.

Les membres du Comité d'audit rendent compte au Conseil d'administration après chacune de leurs séances et lui transmettent le procès-verbal de leur réunion. En 2014, le Comité d'audit s'est réuni à quatre reprises en présence de la révision externe.

9. POLITIQUE D'INFORMATION

Chaque année, Norinvest Holding SA informe ses actionnaires et le public par le biais du Rapport de gestion annuel et des Comptes

intermédiaires au 30 juin, disponibles en version imprimée au siège de la Société.

Des communiqués de presse sont diffusés aux médias électroniques (Bloomberg et Reuters), ainsi qu'à la presse suisse (Agefi, Le Temps, NZZ entre autres) :

- en tout temps, lorsqu'il s'agit d'annonces événementielles ;
- fin avril, concernant le résultat de l'exercice précédent ;
- fin septembre, concernant le résultat au 30 juin.

Le Rapport de gestion annuel, les Comptes intermédiaires, ainsi que les communiqués de presse sont accessibles en version électronique sur le site internet de la Société www.norinvest.ch, respectivement sous les rubriques « Chiffres » et « Investisseurs ».

Pour recevoir les annonces événementielles, un formulaire peut être complété sur le site internet de la Société sous le lien :

<http://www.norinvest.ch/fr/recevoir-annonces-evenementielles>

Calendrier d'entreprise

(accessible sous www.norinvest.ch, rubrique « Investisseurs »)

30.04.2015	Date de clôture du Registre des actions en vue de l'Assemblée générale ordinaire
30.04.2015	Mise en ligne du Rapport annuel 2014
26.05.2015	Assemblée générale ordinaire
30.09.2015	Mise en ligne des Résultats intermédiaires 2015 (au 30 juin 2015)

Contact

Norinvest Holding SA	Tél. +41 (0)58 218 60 80
Avenue de Miremont 20	Fax +41 (0)58 218 60 88
Case postale 315	info@norinvest.ch
CH – 1211 Genève 12	www.norinvest.ch



Bilan consolidé au 31 décembre (en milliers de francs suisses)**ACTIF**

	2014	Notes	2013
Liquidités	512'502		88'863
Créances résultant de papiers monétaires	-		0
Créances sur les banques	387'916		420'871
Créances sur la clientèle	615'605	4.1	112'627
Créances hypothécaires	172'250	4.1	193'920
Portefeuille de titres destinés au négoce	6'019	4.2 (a)	220
Immobilisations financières	28'118	4.2 (b)	13'826
Participations non consolidées	200	4.2 (c)	602
Immobilisations corporelles	37'387	4.3	36'367
Valeurs immatérielles	1'520	4.3	2'629
Comptes de régularisation	3'839		1'854
Autres actifs	18'816	4.6	7'514
Total des actifs	1'784'172		879'293
Total des créances de rang subordonné	97		-
Total des créances sur les participations non consolidées et les participants qualifiés	27'502		1'035

Bilan consolidé au 31 décembre (en milliers de francs suisses)**PASSIF**

	2014	Notes	2013
Engagements résultant de papiers monétaires	1'830		644
Engagements envers les banques	8'341		36'523
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	82'492		122'310
Autres engagements envers la clientèle	1'603'408		667'841
Obligations de caisse	1'410		2'344
Comptes de régularisation	13'541		10'512
Autres passifs	18'290	4.7	7'133
Correctifs de valeurs et provisions	7'770	4.9	17'447
Fonds étrangers	1'737'082		864'754
Capital-actions	25'689		13'536
Réserves issues du capital	70'938		41'700
Réserves issues du bénéfice	-39'499		-27'325
Propres titres de participation	-699		-8
Part des actionnaires minoritaires aux capitaux propres	-		-
Résultat du Groupe	-9'339		-13'364
<i>Dont part des actionnaires minoritaires aux résultats</i>	-		248
Fonds propres du Groupe	47'090		14'539
Total des passifs	1'784'172		879'293
Total des engagements de rang subordonné	12'132		30'536
Total des engagements sur les participations non consolidées et les participants qualifiés	21'754		1'353
OPÉRATIONS HORS BILAN			
Engagements conditionnels	23'773	5.1	40'591
Engagements irrévocables	28'408		18'494
Instruments financiers dérivés			
- valeurs de remplacement positives	15'313	5.2	4'608
- valeurs de remplacement négatives	9'085	5.2	4'306
- montant du sous-jacent	877'267	5.2	213'271
Opérations fiduciaires	306'246	5.3	158'340

Compte de résultat consolidé - Exercice arrêté au 31 décembre (en milliers de francs suisses)

	2014	Notes	2013
Résultat des opérations d'intérêts			
Produit des intérêts et des escomptes	7'756		1'766
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	84		-
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	109		39
Charges d'intérêts	-2'983		-890
Résultat des opérations d'intérêts	4'966		915
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produit des commissions sur les opérations de crédits	493		114
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	33'685		22'892
Produit des commissions sur les autres prestations de service	2'268		969
Charges de commissions	-6'459		-4'334
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	29'987		19'641
Résultat des opérations de négoce	4'925	6.1	1'676
Autres résultats ordinaires			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	243		11
Résultat des immeubles	532		36
Autres produits ordinaires	19		319
Autres charges ordinaires	-173		-777
Autres résultats ordinaires	621		-411
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	-22'017	6.2	-14'292
Autres charges d'exploitation	-17'478	6.3	-11'226
Charges d'exploitation	-39'495		-25'518
Résultat brut	1'004		-3'697
Amortissements sur l'actif immobilisé	-3'893	4.3	-2'790
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	-6'520		-8'526
Résultat intermédiaire	-9'409		-15'013
Produits extraordinaires	1'149	6.4	2'090
Charges extraordinaires	-499	6.4	-
Impôts	-580		-441
Résultat du Groupe	-9'339		-13'364
<i>Dont part des actionnaires minoritaires au résultat</i>	-		248

Tableau de financement consolidé (en milliers de francs suisses)

	2014		2013	
	Source de fonds	Emploi de fonds	Source de fonds	Emploi de fonds
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Résultat du Groupe		9'339		13'364
Amortissement sur l'actif immobilisé	3'893		2'790	
Variation de change sur l'actif immobilisé		75		56
Ajustement de valeur sur immobilisations financières	17		603	
Bénéfice sur vente d'actifs immobilisés	-			11
Correctifs de valeurs et provisions		11'442		4'515
Modification du périmètre de consolidation - provisions	-			
Dissolutions de provisions	-			
Comptes de régularisation actifs	2'387	-	1'708	
Comptes de régularisation passifs	-	3'103	4'401	
Autres	-			
Flux de fonds nets du résultat opérationnel		17'662		8'444
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Augmentations de capital-actions	12'153			
Agios sur augmentations de capital	29'238			
Propres titres de participation		691	524	
Part des intérêts minoritaires	-			1'376
Ecart de conversion des monnaies étrangères	1'190			10
Flux de fonds nets des transactions relatives aux capitaux propres	41'890			862
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé				
Immobilisations financières	10'139	-		5'632
Participations non consolidées	2		-	
Immobilisations corporelles		1'388		20'991
Flux de fonds nets des mutations dans l'actif immobilisé	8'753			26'623
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
Engagements envers les banques	-			2'000
Autres engagements envers la clientèle	-	13'222	30'535	
Obligations de caisse		775	1'580	
Créances sur la clientèle		9'870	10'760	
Créances hypothécaires		17'635		97'100
Opérations à court terme				
Engagements résultant de papiers monétaires	1'186		644	
Engagements envers les banques		61'594	35'355	
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne		39'818	-	
Autres engagements envers la clientèle	111'082		389'373	
Obligations de caisse		159	764	
Autres passifs	-	194	4'770	
Correctifs de valeurs et provisions (reprise de BDG 2013)	-		10'826	
Créances sur les banques	153'270			213'706
Créances sur la clientèle		49'292		58'019
Créances hypothécaires	39'305			81'182
Portefeuille de titres destinés au négoce		1'454		169
Autres actifs		11'013		6'433
Flux de fonds nets des activités bancaires et commerciales	99'817		25'998	
Flux de fonds nets liés à la fusion Valartis Bank AG	290'841	-	-	
Variation de liquidités pendant l'exercice		423'639	9'931	

Le tableau de financement consolidé 2014 n'intègre pas les montants relatifs à l'acquisition par Banque Cramer & C^{ie} SA de Valartis Bank AG au 29 août 2014 au niveau de chaque rubrique spécifique, mais sur une ligne séparée.

Justification des fonds propres consolidés (en milliers de francs suisses)

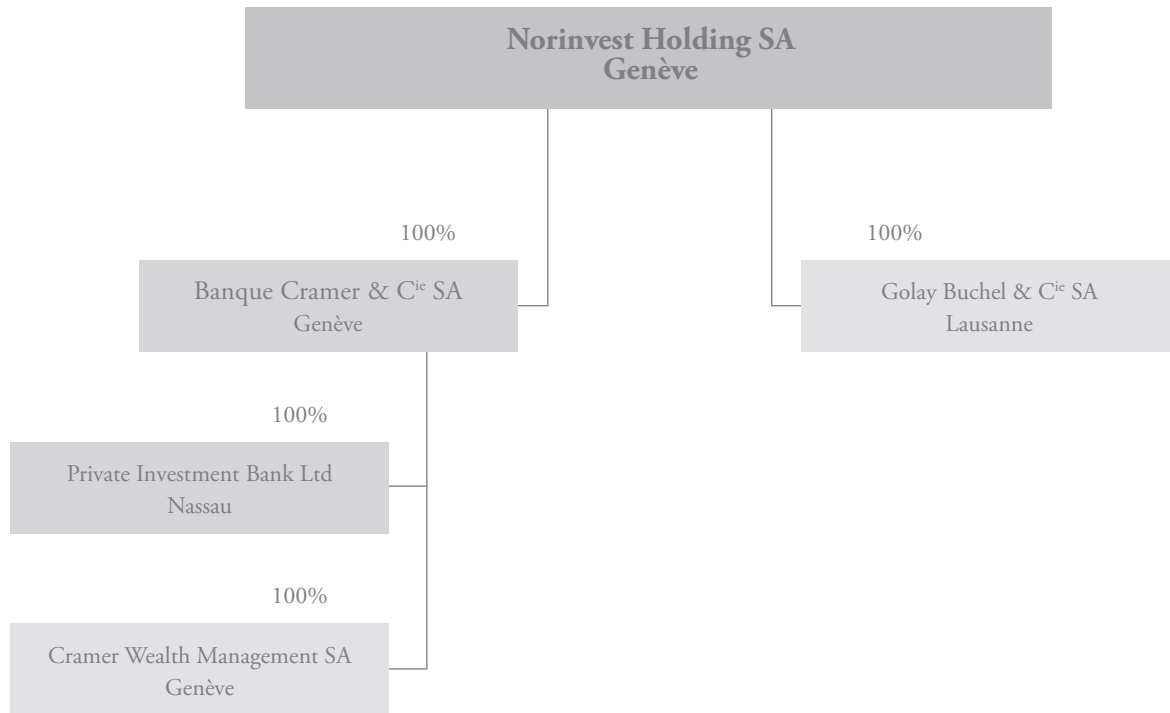
	CHF
Fonds propres au 1^{er} janvier 2014	
Capital-actions	13'536
Réserves issues du capital	41'700
Réserves issues du bénéfice	-27'325
<i>dont écart de conversion des monnaies étrangères</i>	-1'922
Propres titres de participation	-8
Part des actionnaires minoritaires aux fonds propres	-
Résultat du Groupe	-13'364
Total des fonds propres	14'539
Augmentation de capital du 12 août 2014	5'731
Agio sur augmentation de capital du 12 août 2014	19'028
Augmentation de capital du 30 septembre 2014	6'422
Agio sur augmentation de capital du 30 septembre 2014	10'210
Résultat du Groupe	-9'339
Propres titres de participation	-691
Différences de conversion	1'190
Variation des intérêts minoritaires	-
Total des fonds propres au 31 décembre 2014	47'090
dont Capital-actions	25'689
Réserves issues du capital	70'938
Réserves issues du bénéfice	-39'499
<i>dont écart de conversion des monnaies étrangères</i>	-732
Propres titres de participation	-699
Part des actionnaires minoritaires aux capitaux propres	-
Résultat du Groupe	-9'339

Propres titres de participation (en unités)

	Nombre
État au 1^{er} janvier 2014	1'963
Achats	297'663
Ventes	-901
État au 31 décembre 2014	298'725

**Informations relatives aux fonds propres selon la circulaire FINMA 2008/22
Exigences de publication liées aux fonds propres (en milliers de francs suisses)**

Chiffres consolidés au	Approches	31.12.2014	31.12.2013
Fonds propres pris en compte		67'850	42'325
Fonds propres nécessaires		35'926	28'118
dont :			
Au titre des risques de crédit	Internationale	20'302	19'437
Au titre des risques sans contreparties		2'990	2'908
Au titre des risques de marché	Standard	1'943	254
Au titre des risques opérationnels	Indicateur de base	10'691	5'519

Périmètre de consolidation au 31 décembre 2014

Détail des participations au 31 décembre 2014

	Méthode consolidation	Monnaie	Capital social	Participation en %	Droit de vote en %
Groupe Norinvest, Genève					
- Banque Cramer & C ^{ie} SA, Genève <i>Exploitation d'une banque</i>	Intégration globale	CHF	50'000'000	100	100
- Golay Buchel & C ^{ie} SA, Lausanne <i>Commerce de perles</i>	Intégration globale	CHF	1'500'000	100	100
Groupe Banque Cramer, Genève					
- Private Investment Bank Ltd., Nassau <i>Exploitation d'une banque</i>	Intégration globale	USD	7'000'000	100	100
- Sofipo SA, Lugano <i>Fiduciaire</i>	Valeur d'acquisition	CHF	2'000'000	30	30
- Cramer Wealth Management SA, Genève <i>Gestion de patrimoines et services financiers</i>	Intégration globale	CHF	2'000'000	100	100

Commentaires sur les principales variations 2014

Le 17 janvier 2014 et le 30 septembre 2014, Norinvest Holding SA a souscrit et libéré en espèces à l'intégralité des deux augmentations de capital de sa filiale Banque Cramer & C^{ie} SA de respectivement CHF 12 millions et CHF 13 millions.

Le 12 juin 2014, Banque Cramer & C^{ie} SA a vendu sa participation de 28% dans Sofipo UF Trustee Ltd, Limassol.

Le 27 juin 2014, Norinvest Holding SA a cédé sa participation à 100% dans Louis Golay International SA, incluant la participation de 100% dans Louis Golay Japan KK, Osaka et la participation de 70% dans SSP Tokyo KK, Tokyo.

Le 27 août 2014, Norinvest Holding SA a cédé sa participation de 43.55% dans Boom Mobile SA, Genève.

Le 29 août 2014, Banque Cramer & C^{ie} SA a absorbé par voie de fusion Valartis Bank AG, Baar et a acquis 100% de la participation Valartis Wealth Management SA, Genève devenue Cramer Wealth Management SA, Genève.

Détail des participations au 31 décembre 2013

	Méthode consolidation	Monnaie	Capital social	Participation en %	Droit de vote en %
Groupe Norinvest, Genève					
- Banque Cramer & C ^{ic} SA, Genève <i>Exploitation d'une banque</i>	Intégration globale	CHF	25'000'000	100.00	100.00
- Golay Buchel & C ^{ic} SA, Lausanne <i>Commerce de perles</i>	Intégration globale	CHF	1'500'000	100.00	100.00
- Louis Golay International SA, Lonay <i>Commerce de perles</i>	Valeur d'acquisition	CHF	833'500	100.00	100.00
- Boom Mobile SA, Genève <i>Développement d'applications informatiques</i>	Valeur d'acquisition	CHF	200'000	43.55	43.55
Groupe Banque Cramer, Genève					
- Private Investment Bank Ltd., Nassau <i>Exploitation d'une banque</i>	Intégration globale	USD	7'000'000	100.00	100.00
- Sofipo SA, Lugano <i>Fiduciaire</i>	Valeur d'acquisition	CHF	2'000'000	30.00	30.00
- Sofipo UF Trustee Ltd, Limassol <i>Trustee</i>	Valeur d'acquisition	EUR	20'000	28.00	28.00
Groupe Louis Golay, Lonay					
- Louis Golay Japan KK, Osaka (Japon) <i>Commerce de perles, bijoux et pierres semi-précieuses</i>	Valeur d'acquisition	JPY	250'000'000	100.00	100.00
- SSP Tokyo KK, Tokyo (Japon) <i>Création, fabrication et commerce de perles et de bijoux</i>	Valeur d'acquisition	JPY	50'000'000	70.00	70.00

Commentaires sur les principales variations 2013

En date du 30 juin 2013, Banque Cramer & C^{ic} SA a vendu sa participation de 52% dans Cramer Asset Management SA.

En date du 6 août 2013, et toujours dans l'optique de la facilitation d'une vente future, Norinvest Holding SA a acquis 60% de Louis Golay International SA, ce qui porte désormais sa participation à 100%.

En date du 10 septembre 2013, Private Investment Bank Ltd a réduit son capital-actions de USD 15 millions à USD 7 millions et a remboursé USD 8 millions à Banque Cramer & C^{ic} SA dont le taux de participation est toujours à 100%.

En date du 29 novembre 2013, Banque Cramer & C^{ic} SA a absorbé par voie de fusion Banque de Dépôts et de Gestion SA et a acquis 30% de la participation Sofipo SA et 28% de la participation Sofipo UF Trustee Ltd, dont une détention indirecte de 18% par la participation Sofipo SA.

En 2013, Banque Cramer & C^{ic} SA a liquidé sa société Hairoun Holding (BVI) qu'elle détenait à 100%.

Annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2014

1. COMMENTAIRES RELATIFS À L'ACTIVITÉ

Norinvest Holding SA a été enregistrée le 10 avril 1984 au Registre du Commerce de Genève. Son activité principale est l'acquisition, la vente, l'administration et le contrôle de participations et d'investissements dans toutes sociétés.

2. EFFECTIF DU GROUPE (sociétés consolidées)

	31.12.2014	31.12.2013
Pôle commercial	-	-
Pôle financier	129	117
Total Groupe	129	117
dont Norinvest Holding SA	3	4

3. PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

3.1 Principes régissant l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés du Groupe Norinvest sont présentés conformément au Code des Obligations en vigueur jusqu'au 31 décembre 2013, conformément aux dispositions transitoires du nouveau droit comptable, et à la circulaire FINMA 2008-2 (DEC-FINMA)

(a) Périmètre de consolidation

Les sociétés du Groupe dans lesquelles Norinvest Holding SA détient directement ou indirectement la majorité des voix ou du capital font l'objet d'une intégration globale, sous réserve du paragraphe suivant.

Les participations détenues exclusivement en vue de leur cession ultérieure sont exclues du périmètre de consolidation. Elles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, sous déduction des amortissements nécessaires.

(b) Méthode de consolidation

La méthode d'intégration globale est appliquée à toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation. Les actifs, passifs, produits et charges sont intégralement repris. La part des actionnaires minoritaires aux fonds propres et au résultat des sociétés consolidées est indiquée séparément.

La consolidation du capital se fait selon la méthode anglo-saxonne (purchase method). Le prix d'acquisition de la participation est compensé avec les fonds propres existants au moment de la prise de contrôle.

L'écart de consolidation actif (goodwill) est porté au bilan et amorti en fonction de la durée d'utilisation estimée

(7 ans). Un éventuel écart de consolidation passif (survaleur) est affecté aux réserves issues du bénéfice.

(c) Principe de l'image fidèle

Les comptes du Groupe Norinvest reflètent l'état réel du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe.

Les comptes consolidés sont fondés sur les comptes annuels des sociétés du Groupe établis selon des principes uniformes de comptabilisation et d'évaluation.

3.2 Principes d'évaluation

(a) Saisie des opérations

Les opérations sont enregistrées au bilan à la date de leur conclusion. Le résultat de toutes les opérations conclues est intégré au compte de résultat à la date de sa réalisation.

L'inscription au bilan de toutes les opérations conclues au comptant mais non encore exécutées s'effectue selon le principe de la date de conclusion.

(b) Conversion des monnaies étrangères

La conversion des comptes des sociétés étrangères du Groupe à des fins de consolidation se fait aux cours de la date du bouclage. Les comptes de résultat sont convertis au taux de change annuel moyen.

Les différences résultant de la conversion des sociétés étrangères lors de la consolidation, sont comptabilisées directement dans les fonds propres.

Les transactions en monnaies étrangères survenues en cours d'année sont converties en monnaies locales aux taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les positions en monnaies étrangères lors de la clôture annuelle sont converties en francs suisses aux cours en vigueur à la date du bilan dans la mesure où elles ne sont pas évaluées au cours historique. Les taux de conversion des principales monnaies étaient les suivants au 31 décembre :

31.12.2014		31.12.2013	
Cours de clôture		Cours de clôture	
USD	0.9943	USD	0.8932
EUR	1.2032	EUR	1.2277
GBP	1.5487	GBP	1.4789
JPY	0.8289	JPY	0.8476
Cours annuel moyen 2014		Cours annuel moyen 2013	
USD	0.9191	USD	0.9244

Les gains et pertes de change non réalisés sont enregistrés au compte de résultat à la date du bilan.

(c) Créances sur les banques et la clientèle

Dans le pôle financier, les créances sur les banques et la clientèle sont portées au bilan à leur valeur nominale, déduction faite des correctifs de valeurs rendus nécessaires par les circonstances.

Les créances sur la clientèle font l'objet d'analyses individuelles. Les créances en souffrance sont, compte tenu de leur degré de risque de perte, réparties en deux catégories : les créances douteuses ou en souffrance et les créances compromises.

Une créance est considérée en souffrance lorsque l'un des paiements relatifs au règlement des intérêts, au paiement des commissions, au remboursement partiel ou intégral du capital n'a pas été totalement obtenu depuis plus de 90 jours après l'échéance.

Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 180 jours. Ces créances sont évaluées individuellement à la valeur de liquidation et la dépréciation de valeur y relative portée au compte « correctifs de valeurs et provisions ».

Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés et le service de la dette a repris normalement. Les intérêts en souffrance (intérêts et commissions échus de plus de 90 jours) ne sont pas comptabilisés au compte de résultat.

Les créances jugées irrécupérables et celles constatées par une attestation d'insolvabilité sont amorties par le débit du compte correspondant de correctifs de valeurs ; d'éventuelles récupérations sur des créances amorties sont créditées à la rubrique « Produits extraordinaires ». Dans le pôle commercial, les créances découlant de livraisons et de prestations de services sont évaluées à leur valeur nominale.

Les corrections de valeurs ont été effectuées de façon à couvrir tous les risques de pertes prévisibles.

(d) Portefeuilles de titres destinés au négoce

Les positions sur le portefeuille de négoce sont évaluées à la date du bilan selon la méthode de juste valeur (« fair value »).

Les gains et pertes réalisés provenant des achats et ventes de ces positions ainsi que les gains et pertes non réalisés découlant des variations de la juste valeur sont enregistrés au « Résultat des opérations de négoce ».

(e) Immobilisations financières

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués et portés au bilan à la valeur d'ac-

quisition compte tenu de la délimitation de l'agio ou du disagio (composante du taux) sur la durée (« accrual method »). Les titres de créance qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à échéance sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse ainsi que les autres titres de participation. Les positions en métaux précieux, détenues dans les immobilisations financières et utilisées à des fins de couvertures de comptes de métaux précieux, sont évaluées et portées au bilan aux valeurs de marché.

(f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au prix d'acquisition, moins les amortissements calculés selon la méthode linéaire sur leur durée de vie estimée, soit :

Immeubles de la Banque à Genève et Lausanne	100 ans
Immeubles de la Banque à Nassau	10 ans
Travaux de rénovation des immeubles	10 ans
Programmes informatiques acquis	7 ans
Machines de bureau et mobilier	3 à 10 ans
Ordinateur (hardware)	3 à 5 ans
Ordinateur (software)	3 à 5 ans
Transformation des locaux	selon durée du bail
Véhicule	3 à 8 ans
Installation téléphonique	3 à 5 ans
Terrains	pas amortis

L'actualité de la valeur activée est revue annuellement. Si cet examen fait apparaître une diminution de valeur ou un changement de la durée d'utilisation, il est procédé à un amortissement non planifié et la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée.

Les amortissements effectués selon le plan d'amortissement défini ainsi que les amortissements additionnels non planifiés sont portés en charge du résultat de la période sous la rubrique « Amortissements sur l'actif immobilisé ».

(g) Valeurs immatérielles

Le goodwill (écart de consolidation actif) est porté au bilan et amorti en fonction de la durée d'utilisation estimée (7 ans).

(h) Comptes de régularisation actifs et passifs

Ces postes comprennent principalement les intérêts courus, les impôts directs et les autres actifs et passifs transitoires.

(i) Autres actifs et autres passifs

Ces rubriques enregistrent essentiellement les valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés ainsi que les créances et engagements liés aux impôts indirects.

(j) Impôts

Les impôts se calculent en fonction des résultats réalisés par les sociétés du Groupe. Les sociétés comptabilisent dans les comptes de régularisation les impôts dus sur le bénéfice réalisé ainsi que sur le capital à la date du bilan.

Les impôts latents résultant des ajustements de valeur selon le principe de l'image fidèle sont portés au bilan et comptabilisés au compte de résultat. Les prétentions latentes fiscales sur les reports de pertes ne sont pas activées et leur situation est présentée à l'annexe 6.6, page 49.

(k) Correctifs de valeurs et provisions

Des correctifs de valeurs et provisions sont établis de manière à couvrir tous les risques identifiés à la date du bilan. Ils sont établis sur la base d'une évaluation individuelle des risques. Les créances compromises sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les intérêts et les commissions correspondants réputés en souffrance ne sont pas considérés comme recettes. Les correctifs de valeurs et provisions sont réévalués à chaque date du bilan.

(l) Réserves issues du capital

Les réserves issues du capital comprennent les plus-values (agio) qui sont réalisées lors de l'émission de titres de participation.

(m) Réserves issues du bénéfice

Les réserves issues du bénéfice sont des fonds propres accumulés par le Groupe ; en font notamment partie les différences qui résultent de l'élimination des participations lors de la première consolidation, les bénéfices théaurisés, les écarts résultant de la conversion des comptes de sociétés du Groupe libellés en monnaies étrangères et les influences de mutations dans le périmètre de consolidation.

(n) Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres

Les montants en argent reçus en contrepartie des titres mis en pension sont portés au bilan sous « Engagements envers les banques ». Les produits et les charges d'intérêts relatifs à ces créances et engagements sont enregistrés au compte de résultat selon le principe de la délimitation dans le temps. Les revenus et les charges liés aux prêts et emprunts de titres sont comptabilisés dans les résultats d'intérêts, qu'il s'agisse d'opérations pour propre compte ou d'opérations effectuées pour la clientèle.

(o) Engagements de prévoyance

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la directive SWISS GAAP RPC 16.

Par engagement de prévoyance, on entend tous les engagements issus des plans des institutions de prévoyance qui garantissent des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité.

La plupart des sociétés du Groupe disposent d'un plan de retraite conforme aux pratiques locales et exigences légales des pays concernés. Les engagements des sociétés du Groupe se limitent exclusivement aux cotisations fixées par les règlements.

La prévoyance professionnelle dans le Groupe doit être classifiée comme plan de prévoyance orienté sur les cotisations au sens de la recommandation Swiss GAAP RPC 16.

(p) Instruments financiers dérivés

Le Groupe est devenu actif dans le négoce des instruments financiers dérivés pour compte propre, notamment dans les swaps de trésorerie afin de gérer les flux de trésorerie. Les opérations effectuées dans ce domaine, pour le compte de la clientèle disposant d'avoirs en suffisance, sont systématiquement retournées sur le marché. Il s'agit essentiellement d'opérations à terme sur devises. Les positions pour compte propre sont prises essentiellement à des fins de couverture ainsi qu'à des fins de gestion de l'exposition au risque de taux et de change.

Tous les instruments financiers dérivés du Groupe, à l'exception de ceux qui sont utilisés pour des opérations de couverture, sont évalués à leur juste valeur. Les valeurs de remplacement positives et négatives sont portées au bilan sous les rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs ». La juste valeur découle soit du prix résultant d'un marché efficient et liquide, soit du prix offert par les teneurs de marché.

Il n'y a pas eu de modification des principes comptables et d'évaluation durant l'exercice.

3.3 Gestion des risques

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des principaux risques auxquels le Groupe est exposé. Cette analyse repose sur les données et outils mis en place par le Groupe en matière de gestion des risques. Lors de son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place en vue de gérer et réduire les risques identifiés.

Les principes de gestion des risques du pôle financier, du pôle commercial et de la maison mère sont montrés séparément.

(a) Banque Cramer & C^{ie} SA

Banque Cramer & C^{ie} SA dispose d'une politique de risques, de procédures et d'un système de reporting conformes aux exigences fixées par la FINMA et par l'Association Suisse des Banquiers. La Banque a donc élaboré des directives internes applicables à la gestion des risques, couvrant leur politique générale en la matière, ainsi que leur évaluation et leur surveillance. Dans ce cadre, la Direction générale de la Banque exerce ce contrôle, chacun de ses membres rapportant les risques rattachés à son département. Le Président de la Direction générale se charge ensuite de transmettre la situation des risques au Conseil d'administration.

Risques de taux

En raison de la structure de ses activités de bilan, la Banque est exposée à une évolution défavorable cau-

sée par une variation des taux d'intérêts sur le marché. Le risque de taux est limité par un suivi régulier de la concordance des échéances entre les actifs et les passifs et par l'utilisation ponctuelle d'instruments de couverture. L'analyse des risques de taux est régie par une Directive spécifique en la matière, approuvée par le Conseil d'administration, qui fixe notamment les limites à respecter, les compétences pour la prise de risque et les contrôles à effectuer.

Risques de marché

Le Groupe effectue essentiellement des opérations pour le compte de la clientèle.

Risques de crédit

Le risque de défaillance sur les banques et les brokers est limité par le choix de contreparties, et par la fixation de limites par contrepartie et par type d'opérations.

La stratégie du Groupe consiste à limiter l'octroi des crédits à ceux garantis par le nantissement d'avoirs déposés auprès du Groupe. Les avoirs des clients servant de couverture pour les crédits lombards sont évalués quotidiennement à la valeur de marché pondérée par les marges de nantissement définies par type d'investissement et approuvées par le Conseil d'administration de la Banque. Suite à l'acquisition et la fusion avec la Banque de Dépôts et de Gestion SA (BDG) du 29 novembre 2013, la Banque a récupéré un important portefeuille de crédits hypothécaires. Ces crédits hypothécaires sont accordés sur des biens immobiliers situés en Suisse. Une revue est faite tous les 5 ou 10 ans sur les immeubles d'habitation et tous les 3 ou 5 ans sur les autres immeubles en fonction de la valeur vénale.

Le respect des marges sur les crédits est surveillé de manière régulière par le responsable des crédits. Un rapport détaillé des risques de crédit est remis à la Direction générale à chacune de ses séances. Les découverts et avances accordés sans l'existence d'un acte de nantissement signé sont comptablement considérés comme en blanc, même si le débiteur dispose d'un dépôt titres auprès de la Banque.

Suite à l'acquisition et la fusion par absorption de Valartis Bank AG, le Groupe a repris une équipe de collaborateurs spécialisés dans l'activité de « Structured Finance ». Cette activité consiste à développer, promouvoir et implémenter des investissements complexes « tailor made » pour des clients institutionnels et des clients privés fortunés. Ces opérations incluent généralement des crédits majoritairement garantis.

Autres risques

Un montant de CHF 630'760 (fin 2013 : CHF 630'760) est constitué de placements déposés auprès de la Banque, liés à des biens immobiliers pour lesquels il n'existe pas de marché régulier.

Ces placements ont été initiés par l'ex-Cramer & C^{ie} sur la base de mandats de gestion élargis qui ne se limitent

pas aux opérations bancaires ordinaires, telles que définies dans les directives concernant le mandat de gestion de fortune publiées par l'Association Suisse des Banquiers.

Le gouvernement suisse et le département américain de la justice ont signé un accord au mois d'août 2013 visant à régler un désaccord fiscal entre les deux pays. Dans ce cadre, la Banque, comme toutes les autres banques suisses, est confrontée aux incertitudes qui pèsent sur l'environnement juridique et réglementaire dans lequel elle évolue.

(b) Golay Buchel & C^{ie} SA

Risques de crédit

Les créances échues à la date du boucllement sont entièrement provisionnées.

(c) Norinvest Holding SA

Norinvest Holding SA, en tant que Société mère, surveille trois catégories de risques pour l'ensemble de ses activités propres : le risque stratégique et métier, le risque opérationnel et le risque de crédit.

Risque stratégique et métier

Le risque stratégique et métier résulte de la qualité des décisions prises au sujet de la politique générale de l'orientation des affaires et des investissements les plus importants.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont notamment ceux qui pourraient résulter d'un éventuel dysfonctionnement des procédures de reporting et / ou inhérents au comportement du personnel du Groupe à l'intérieur ou à l'extérieur de l'ensemble des sociétés.

Risque de crédit

Les créances échues à la date du boucllement sont analysées et, au besoin, des correctifs de valeurs et provisions sont constitués afin de couvrir les risques de perte.

Norinvest Holding SA détermine, surveille et cherche à limiter l'impact de ces risques sous les angles suivants :

- financier : notamment l'impact sur les fonds propres et le bénéfice net consolidé ;
- réputation : les conséquences que ces risques pourraient avoir sur le Groupe et sur Norinvest Holding SA en particulier.

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN CONSOLIDÉ

4.1 Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan au 31.12.2014 (en milliers de francs suisses)

	Nature des couvertures			Total
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	
Prêts				
Créances sur la clientèle	2'558	590'597	22'450	615'605
Créances hypothécaires :				
- immeubles d'habitation	142'941	-	-	142'941
- immeubles commerciaux	6'459	-	-	6'459
- artisanat et industrie	9'391	-	-	9'391
- autres	13'459	-	-	13'459
Total des prêts	174'808	590'597	22'450	787'855
<i>Total exercice précédent</i>	<i>193'920</i>	<i>99'639</i>	<i>12'988</i>	<i>306'547</i>
Hors bilan				
Engagements conditionnels	-	22'520	1'253	23'773
Engagements irrévocables	564	25'206	2'638	28'408
Total hors bilan	564	47'726	3'891	52'181
<i>Total exercice précédent</i>	<i>-</i>	<i>48'958</i>	<i>10'127</i>	<i>59'085</i>

	Créances compromises			Correctifs de valeurs individuels
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	
Créances compromises	3'109	413	2'696	2'696
<i>Total exercice précédent</i>	<i>10'122</i>	<i>413</i>	<i>9'709</i>	<i>9'709</i>

La définition des créances compromises figure dans le chapitre des Principes d'évaluation ci-avant, à la note 3.2 (c) en page 31.

4.2 Portefeuille de titres destinés au négoce, immobilisations financières et participations non consolidées (en milliers de francs suisses)

(a) Portefeuille de titres destinés au négoce

	31.12.2014	31.12.2013
Titres de créances cotés	603	-
Titres de créances non cotés	-	220
Titres de participation	5'416	-
Total du portefeuille de titres destinés au négoce	6'019	220
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	49	-

(b) Immobilisations financières

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013
Titres de créances destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	-	-	-	-
Titres de créances et de participation portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse	-	13'826	-	14'762
Titres de participation	5'030	-	5'122	-
Métaux précieux	23'088	-	23'088	-
Total des immobilisations financières	28'118	13'826	28'210	14'762
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	-	-	-	-

(c) Participations non consolidées

	31.12.2014	31.12.2013
avec valeur boursière	-	-
sans valeur boursière	200	602
Total des participations non consolidées	200	602

Norinvest Holding SA, par l'intermédiaire de sa filiale bancaire Banque Cramer & C^{ie} SA, détient une participation de 30% dans Sofipo SA, Lugano.

4.3 Présentation de l'actif immobilisé (en milliers de francs suisses)

	Valeur d'acqui- sition	Amortis- sements cumulés	Valeur compta- ble 31.12.2013	Fusion VBAG	Investis- sements	Désin- vestisse- ments	Amortisse- ments	Écart de conver- sion	Valeur compta- ble 31.12.2014
Participations minoritaires non consolidées	1'108	-506	602	-	-	-2	-400	-	200
Total des participations non consolidées	1'108	-506	602	-	-	-2	-400	-	200
Immeubles à l'usage du Groupe	41'128	-14'441	26'687	1'937	16	-	-1'503	60	27'197
Autres immeubles	9'577	-1'956	7'621	-	-	-	-76	-	7'545
Autres immobilisations									
- corporelles	3'405	-2'948	457	4	733	-	-335	13	872
- softwares	14'132	-12'531	1'601	0	639	-	-469	2	1'773
- leasing financier	164	-164	-	-	-	-	-	-	-
Total des immobilisa- tions corporelles	68'406	-32'040	36'366	1'941	1'388	-	-2'383	75	37'387
Goodwill	11'902	-9'273	2'629	-	-	-	-1'109	-	1'520
Total des valeurs immatérielles	11'902	-9'273	2'629	-	-	-	-1'109	-	1'520

Valeur d'assurance incendie des immeubles : CHF 44'719 (2013 : CHF 44'116)

Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles : CHF 22'367 (2013 : CHF 16'990)

Les sociétés du Groupe ont conclu des baux représentant des charges de loyers futurs pour un montant de CHF 4'647 s'étalant sur la durée des baux, soit des échéances allant jusqu'au 31 mars 2017.

Les sociétés du Groupe n'ont pas d'engagements significatifs résultant de leasing d'exploitation.

4.4 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété (en milliers de francs suisses)

	31.12.2014		31.12.2013	
	Actifs mis en gage	Engagements effectifs	Actifs mis en gage	Engagements effectifs
Avoirs en banque auprès de :				
- UBS AG, Zürich*	10	10	-	-
- Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne*	3'060	3'060	13'677	13'677
- UBS SA, Londres**	1'993	1'747	1'892	1'897
- Vontobel AG, Zürich**	6'200	6'200	-	-
- ZKB***	1'400	1'400	1'400	1'400
- Crédit Suisse SA**	1'500	1'500	1'500	1'500
Total	14'163	13'917	18'469	18'474

* Engagements conditionnels résultant de garanties émises par cet établissement.

** Compte de marge utilisé pour des opérations à terme et produits dérivés pour le compte de la clientèle de Banque Cramer & C^{ie} SA.

*** Collatéral déposé en garantie pour les opérations de couverture de risques d'intérêts.

4.5 Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres (en milliers de francs suisses) (ne concerne que Banque Cramer & C^{ie} SA)

	31.12.2014	31.12.2013
Valeur comptable des engagements découlant du « cash » reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	-	-
Engagements effectifs	-	-

4.6 Autres actifs (en milliers de francs suisses)

	31.12.2014	31.12.2013
Impôts indirects à récupérer	146	166
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés ouverts	15'313	4'608
Solde vente immeuble ex-BDG à recevoir	2'533	2'531
Actifs divers	824	209
Total	18'816	7'514

4.7 Autres passifs (en milliers de francs suisses)

	31.12.2014	31.12.2013
Impôts indirects dus	2'395	1'999
Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés ouverts	9'085	4'306
Solde composante de taux sur opérations d'intérêts ex-VBAG	5'720	-
Passifs divers	1'090	828
Total	18'290	7'133

4.8 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle (en milliers de francs suisses)

	Avantage / Engagement économique et charges de prévoyance						
	Excédent de cou- verture / découvert	Avantage / Engagement économique			Cotis- ations ajustées de la période	Charges de prévoyance comprises dans les «Charges de personnel»	
		31.12.2014	31.12.2014	31.12.2013		Variation	2014
Institutions de prévoyance sans excédent de couverture ou découvert	-	-	-	-	1'728	1'728	1'283

Prévoyance pour le personnel

Les sociétés du Groupe disposent d'un plan de retraite conforme aux pratiques locales et exigences légales des pays concernés.

Ces plans sont généralement financés par des contributions des employés et des employeurs auprès d'institutions étatiques ou de compagnies d'assurances. Les contributions des employeurs à ces institutions de prévoyance sont enregistrées comme charges courantes de l'exercice.

Les engagements des sociétés se limitent exclusivement aux cotisations fixées par les règlements.

La prévoyance professionnelle dans le Groupe doit être classifiée comme plans de prévoyance orientés sur les cotisations au sens de la recommandation Swiss GAAP RPC 16.

Il n'y a pas de réserve de contribution des employeurs.

La majorité des employés du Groupe étant engagée par la Banque comme indiqué sous point 2 en page 30, nous présentons ci-après de plus amples informations sur les plans de Banque Cramer & C^{ie} SA.

L'ensemble du personnel (fondateurs et collaborateurs) de la Banque est affilié auprès d'AXA Fondation de prévoyance, société juridiquement indépendante de la Banque, qui offre un plan avec primauté des cotisations. Son but est d'assurer les collaborateurs contre les conséquences économiques résultant de la retraite, de l'invalidité et du décès et garantissant des prestations fixées par voie de réglementation.

Elle participe à l'application du régime de l'assurance obligatoire introduit par la LPP et satisfait aux exigences minimales de la LPP. Tous les collaborateurs ayant plus de 10 ans de services peuvent, au choix et sur demande, changer de plan pour adhérer à celui dans lequel sont affiliés les fondateurs.

Les taux de couverture au 31 décembre 2014 étaient supérieurs ou égaux à 100% pour les deux plans et, selon l'institution de prévoyance, il n'y a aucun avantage / engagement économique au 31 décembre 2014 (2013 : néant).

La Banque n'est pas tenue de verser des cotisations complémentaires allant au-delà des cotisations réglementaires dans le cadre de ses plans. Il n'y a pas de réserve de contribution au 31 décembre 2014 (2013 : néant).

La Banque n'a pas d'engagement envers le fonds de prévoyance au 31 décembre 2014 (2013 néant).

Le salaire assuré de chaque employé correspond au salaire AVS sans déduction de coordination et les primes sont supportées à concurrence de 60% par la Banque.

Les collaborateurs de la filiale à Nassau sont affiliés sur base volontaire à Rofenberg, Fondation de prévoyance en faveur du personnel.

4.9 Correctifs de valeurs et provisions (en milliers de francs suisses)

	État au 31.12.2013	Fusion VBAG	Utilisation conforme à leur but	Recou- vremets, intérêts en souffrance, différences de change	Nouvelles consti- tutions à charge du compte de résultat	Dissolu- tions au profit du compte de résultat	État au 31.12.2014
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance et autres risques :							
- risques de défaillance	9'809	112	-7'641	192	1'011	-2	3'481
- autres risques d'exploitation	2'146	94	-557	-	443	-	2'126
- provisions de restructuration	5'767	1'559	-9'024	-	4'286	-601	1'987
- autres provisions	7'000	-	-7'417	-	687	-	270
Total des correctifs de valeurs et provisions	24'722	1'765	-24'639	192	6'427	-603	7'864
A déduire : correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-7'275						-94
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	17'447						7'770

Les provisions pour risques de défaillance ont été ajustées aux risques économiques identifiés.

Les provisions pour autres risques d'exploitation sont notamment en relation avec la non récupérabilité de l'avance versée par les agents payeurs suisses en application de l'accord avec le Royaume-Uni. Le Groupe fait face à d'autres plaintes et procédures judiciaires pour lesquelles il a analysé les potentielles sorties de fonds y relative. Le Groupe a procédé à une évaluation de ces risques et a créé les provisions qu'il a jugées nécessaires.

La constitution de provision de restructurations est liée à l'acquisition et à la fusion par absorption de Valartis Bank AG et aux mesures de restructuration entreprises, notamment en matière de logistique et de personnel. Les utilisations de provision sont liées aux coûts de reprises de la Banque de Dépôts et de Gestion SA et de Valartis Bank AG.

La dissolution des autres provisions existantes au 1^{er} janvier 2014 provient de la cession par Norinvest Holding SA de la totalité des créances envers le groupe Louis Golay et Monsieur Paulo Marques en date du 1^{er} août 2014.

4.10 Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers (en milliers de francs suisses)

	Durée d'échéance résiduelle						Immo- bilisé	Total
	À vue	Dénon- çable	Jusqu'à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans		
Actif circulant								
Liquidités	512'502	-	-	-	-	-	-	512'502
Créances résultant de papiers monétaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances sur les banques	323'039	-	46'730	18'047	100	-	-	387'916
Créances sur la clientèle	-	69'404	217'775	63'181	13'005	252'240	-	615'605
Créances hypothécaires	-	7'286	33'690	12'090	79'066	40'118	-	172'250
Portefeuille de titres destinés au négoce	6'019	-	-	-	-	-	-	6'019
Immobilisations financières	28'118	-	-	-	-	-	-	28'118
Total de l'actif circulant	869'678	76'690	298'195	93'318	92'171	292'358	-	1'722'410
<i>Total exercice précédent</i>	<i>436'336</i>	<i>57'898</i>	<i>166'575</i>	<i>58'532</i>	<i>71'582</i>	<i>39'404</i>	-	<i>830'327</i>
Fonds étrangers								
Engagements résultant de papiers monétaires	1'830	-	-	-	-	-	-	1'830
Engagements envers les banques	8'341	-	-	-	-	-	-	8'341
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	82'492	-	-	-	-	-	-	82'492
Autres engagements envers la clientèle	1'339'102	-	2'150	28	12'132	249'996	-	1'603'408
Obligations de caisse	-	-	50	555	775	30	-	1'410
Total des fonds étrangers	1'431'765	-	2'200	583	12'907	250'026	-	1'697'481
<i>Total exercice précédent</i>	<i>792'278</i>	<i>853</i>	<i>416</i>	<i>4'000</i>	<i>31'785</i>	<i>330</i>	-	<i>829'662</i>

4.11 Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes (en milliers de francs suisses)

	31.12.2014	31.12.2013
Créance envers une société liée	-	1'279
Crédits aux organes	128	450

Au 31 décembre 2014, le Groupe ne possède pas de créances et d'engagements envers les sociétés liées. Pour les crédits aux organes, nous vous renvoyons à la note 6.2 en page 47 des comptes consolidés.

Au 31 décembre 2014, le Groupe possède des créances et engagements envers des banques majoritairement détenues par des participants qualifiés de Norinvest Holding SA. Celles-ci ne sont pas considérées comme des sociétés liées au sens du Cm 251 DEC-FINMA. Les créances et les engagements en relation avec les participants qualifiés, présentés en pied de bilan, découlent essentiellement de crédits entièrement garantis octroyés à des participants qualifiés ainsi qu'un prêt subordonné octroyé à la société par un participant qualifié.

Toutes les transactions avec les parties liées sont effectuées aux conditions usuelles du marché.

4.12 Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger (en milliers de francs suisses)

ACTIF	31.12.2014		31.12.2013	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Liquidités	512'502	-	88'863	-
Créances résultant de papiers monétaires	-	-	0	-
Créances sur les banques	253'457	134'459	287'289	133'582
Créances sur la clientèle	124'289	491'316	57'219	55'408
Créances hypothécaires	172'250	-	193'920	-
Portefeuille de titres destinés au négoce	1'270	4'749	1	219
Immobilisations financières	26'050	2'068	501	13'325
Participations non consolidées	200	-	600	2
Immobilisations corporelles	36'440	947	35'571	796
Valeurs immatérielles	1'520	-	2'629	-
Comptes de régularisation	2'593	1'246	1'114	740
Autres actifs	14'488	4'328	6'960	554
Total des actifs	1'145'059	639'113	674'667	204'626

PASSIF	31.12.2014		31.12.2013	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Engagements résultant de papiers monétaires	1'830	-	644	-
Engagements envers les banques	3'627	4'714	31'599	4'924
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	76'421	6'071	114'254	8'056
Autres engagements envers la clientèle	205'375	1'398'033	145'136	522'705
Obligations de caisse	1'410	-	2'344	-
Comptes de régularisation	9'703	3'838	8'546	1'966
Autres passifs	15'227	3'063	5'999	1'134
Correctifs de valeurs et provisions	6'414	1'356	16'320	1'127
Capital-actions	25'689	-	13'536	-
Réserves issues du capital	70'938	-	41'700	-
Réserves issues du bénéfice	-40'301	802	-27'462	137
Propres titres de participation	-699	-	-8	-
Résultat du Groupe	-13'316	3'977	-14'672	1'308
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	-	-	-	-
Total des passifs	362'318	1'421'854	337'936	541'357

4.13 Répartition des actifs par pays ou par groupes de pays (en milliers de francs suisses)

ACTIF	31.12.2014		31.12.2013	
	Montants	%	Montants	%
Europe				
- Suisse	1'145'059	64.18	674'669	76.73
- Autres	503'454	28.22	140'344	15.96
Amérique du Nord	14'565	0.81	9'666	1.10
Reste de l'Amérique	105'397	5.91	46'980	5.34
Afrique	2'279	0.13	45	-
Asie	7'400	0.41	6'044	0.69
Autres	6'018	0.34	1'545	0.18
Total des actifs	1'784'172	100.00	879'293	100.00

4.14 Bilan par monnaie (en milliers de francs suisses)

ACTIF	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Liquidités	510'121	1'951	296	92	42	512'502
Créances résultant de papiers monétaires	-	-	-	-	-	-
Créances sur les banques	27'114	219'462	97'136	642	43'562	387'916
Créances sur la clientèle	109'561	50'907	174'460	276'005	4'672	615'605
Créances hypothécaires	172'250	-	-	-	-	172'250
Portefeuille de titres destinés au négoce	1'966	1'981	2'008	33	31	6'019
Immobilisations financières	7	5'010	12	-	23'089	28'118
Participations non consolidées	200	-	-	-	-	200
Immobilisations corporelles	36'440	-	864	-	83	37'387
Valeurs immatérielles	1'520	-	-	-	-	1'520
Comptes de régularisation	2'294	198	1'077	123	147	3'839
Autres actifs	16'899	1'148	738	31	-	18'816
Total des positions portées à l'actif	878'372	280'657	276'591	276'926	71'626	1'784'172
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	148'509	309'671	345'204	34'250	39'634	877'268
Total actif	1'026'881	590'328	621'795	311'176	111'260	2'661'440
PASSIF	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Engagements résultant de papiers monétaires	147	1'230	430	23	-	1'830
Engagements envers les banques	4'131	1'649	23	1'996	542	8'341
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	80'060	1'255	953	-	224	82'492
Autres engagements envers la clientèle	267'609	489'666	475'444	292'732	77'957	1'603'408
Obligations de caisse	1'410	-	-	-	-	1'410
Comptes de régularisation	9'786	19	3'733	2	1	13'541
Autres passifs	15'697	1'506	886	117	84	18'290
Correctifs de valeurs et provisions	5'124	1'167	1'478	-	1	7'770
Capital social	25'689	-	-	-	-	25'689
Réserves issues du capital	70'938	-	-	-	-	70'938
Réserves issues du bénéfice	-40'301	-	802	-	-	-39'499
Propres titres de participation	-699	-	-	-	-	-699
Résultat du Groupe	-13'316	-	3'977	-	-	-9'339
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Total des positions portées au passif	426'275	496'492	487'726	294'870	78'809	1'784'172
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en option	609'927	93'105	126'504	15'665	32'067	877'268
Total passif	1'036'202	589'597	614'230	310'535	110'876	2'661'440
Position nette par devise	-9'321	731	7'565	641	384	-

5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN CONSOLIDÉ

5.1 Engagements conditionnels (en milliers de francs suisses)

	31.12.2014	31.12.2013
Garanties émises	23'773	40'591
Total des engagements conditionnels	23'773	40'591

5.2 Instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice avec indication des valeurs de remplacement positives et négatives et des montants des sous-jacents, répartis en instruments de taux, devises, métaux précieux, titres de participation / indices et autres (en milliers de francs suisses)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents
Devises / Métaux précieux						
Contrats à terme	2'591	2'795	260'456	-	-	-
Swaps combinés d'intérêts et de devises	8'954	1'787	469'528	-	-	-
Options (OTC)	35	59	28'853	-	-	-
Instruments de taux						
IRS	609	613	30'435	3'124	3'831	87'995
Total	12'189	5'254	789'272	3'124	3'831	87'995
<i>Total exercice précédent</i>	<i>1'035</i>	<i>733</i>	<i>156'431</i>	<i>3'573</i>	<i>3'573</i>	<i>56'840</i>

Aucun contrat de netting au 31 décembre 2014 et 2013.

5.3 Opérations fiduciaires (en milliers de francs suisses)

	31.12.2014	31.12.2013
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	306'246	157'921
Prêts fiduciaires	-	419
Total	306'246	158'340

5.4 Répartition des avoirs de la clientèle (en milliers de francs suisses)

	31.12.2014	31.12.2013
Genre d'avoirs administrés		
- avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	49'338	-
- avoirs sous mandat de gestion	721'682	716'042
- autres avoirs administrés	4'412'453	2'075'760
Total des avoirs administrés	5'183'473	2'791'802
Dont prises en compte doubles	26'666	-
Apports/- retraits nets d'argent frais (y compris prises en compte doubles)	1'796'156	1'140'679

Le Groupe n'a pas d'avoirs en «custody only».

Le calcul des apports/retraits nets de la clientèle est effectué mensuellement par l'addition des transferts entrants et sortants y compris les transferts liés aux titres. Les effets liés à l'évolution des devises, aux variations de cours des titres, aux opérations de crédits et aux transferts internes de compte à compte ne sont pas considérés dans la détermination des apports/retraits. Les intérêts sur les comptes à vue, les commissions et les frais sont également exclus du calcul.

Les apports nets d'argent frais en 2014 proviennent principalement de l'acquisition et la fusion avec l'ex-Valartis Bank AG.

6. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

6.1 Résultat des opérations de négoce (en milliers de francs suisses)

	2014	2013
Résultat de change	4'369	1'827
Résultat du négoce de titres	556	-151
Résultat des opérations de négoce	4'925	1'676

6.2 Charges de personnel (en milliers de francs suisses)

	2014	2013
Appointements	17'141	11'470
Prestations sociales	1'346	1'071
Contributions au fonds de prévoyance en faveur du personnel	1'728	1'283
Assurances pour le personnel	223	198
Frais de formation professionnelle	623	48
Autres charges de personnel	956	222
Total des charges de personnel	22'017	14'292

Dont compensations totales accordées aux membres du Conseil d'administration pour toutes les activités déployées au sein des sociétés du Groupe Norinvest* au 31.12.2014 y compris les prestations en faveur de Norinvest Holding SA (en milliers de francs suisses)

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Fonction</i>	Rémunération en espèces	Charges patronales	Total	Prêts et crédits accordés
Esposito	Massimo	Président	687	70	757	-
Netzer	Marco J.	Vice-président	631	149	780	-
Mossaz	Christian	Administrateur	106	9	115	-
Myers	Allan J.	Administrateur	-	-	-	-
Rossi	Giovanni M.	Administrateur	15	1	16	-
Smadja	Gilbert	Administrateur	25	2	27	-
Stenbolt	Gustav	Administrateur	8	1	9	128
Total			1'472	232	1'704	128

Les honoraires de l'Etude Bonnard Lawson, avocat-conseils pour les entités du Groupe, dont Me Giovanni M. Rossi est l'un des douze associés, se montent à CHF 656.

Clarico Conseils SA, détenue à hauteur de 63.33% par M. Gilbert Smadja, a facturé un total d'honoraires de CHF 47 pour des travaux de conseil effectués pour Banque Cramer & C^{ie} SA.

Le prêt octroyé par Banque Cramer & C^{ie} SA à M. Gustav Stenbolt est conforme aux conditions usuelles du marché.

La rémunération des Administrateurs versée par Norinvest Holding SA est indiquée à la note 4.1 en page 60 des comptes annuels.

Les Administrateurs ne possèdent pas d'actions autres que celles montrées à la note 4.1 en page 60 des comptes annuels.

Leurs proches ne possèdent pas d'actions autres que celles montrées à la note 3.6 en page 59 des comptes annuels.

Au 31 décembre 2014, Norinvest Holding SA ne dispose pas de Direction opérationnelle.

* Le détail des activités des Administrateurs au sein du Groupe Norinvest se trouve en page 12 et suivantes du Rapport de Gouvernement d'entreprise.

6.3 Autres charges d'exploitation (en milliers de francs suisses)

	2014	2013
Coût des locaux, loyers et charges d'entretien	2'054	1'062
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et des autres installations	7'490	3'877
Matériel de bureau, imprimés, téléphone, port, journaux et indemnités de déplacement	2'027	1'409
Honoraires et frais légaux	3'290	2'074
Coûts liés au rachat et à la fusion de l'ex-BDG	-	2'089
Coûts liés à divers projets (inclus les coûts liés à la fusion de l'ex-VBAG)	1'456	64
Autres charges d'exploitation	1'161	651
Total des autres charges d'exploitation	17'478	11'226

6.4 Commentaires des pertes essentielles, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions essentielles de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de correctifs de valeurs et de provisions devenus libres (en milliers de francs suisses)

Produits extraordinaires	2014	2013
Dissolution de provisions de restructuration	601	-
Dissolution de provisions pour risques de défaillance	2	-
Dissolution de provisions pour autres risques d'exploitation devenues libres	-	471
Gains sur ventes de participations	-	1'197
Remboursement de TVA	324	39
Autres	222	383
Total produits extraordinaires	1'149	2'090

Le principal gain extraordinaire en 2013 provenait de la vente des 52% de la participation détenue dans Cramer Asset Management SA au 30 juin 2013 aux actionnaires minoritaires.

Charges extraordinaires	2014	2013
Ajustement du prix de vente ex-VBAG	350	-
Autres charges extraordinaires	149	-
Total charges extraordinaires	499	-

6.5 Répartition des produits et des charges de l'activité bancaire ordinaire (en milliers de francs suisses)

	2014		2013	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Résultat des opérations d'intérêts	4'647	319	761	154
Résultat des opérations de commissions	21'709	8'278	14'228	5'413
Résultat des opérations de négoce	4'369	556	1'453	223
Autres résultats ordinaires	630	-9	-492	81
Charges de personnel	-19'390	-2'627	-12'537	-1'755
Autres charges d'exploitation	-15'206	-2'272	-9'250	-1'976
Résultat brut	-3'241	4'245	-5'837	2'140

6.6 Prétentions latentes fiscales sur les reports de pertes (en milliers de francs suisses)

	2014	2013
Activé	-	-
Pas activé	25'366	8'138

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1 Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Le 16 février 2015, un accord « pour solde de tout compte » a été signé avec les vendeurs de l'ex-Banque de Patrimoines Privés Genève BPG SA, soldant ainsi le litige dont le montant était déjà entièrement provisionné dans les comptes annuels 2014.



KPMG SA
Audit Financier Services Suisse romande
 111 Rue de Lyon
 CH-1203 Genève

Case postale 347
 CH-1211 Genève 13

Téléphone +41 58 249 25 15
 Téléfax +41 58 249 25 13
 Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés à l'Assemblée générale des actionnaires de

NORINVEST HOLDING SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de NORINVEST HOLDING SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes pour les banques (Circulaire FINMA 08/2) et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes pour les banques (Circulaire FINMA 08/2) et sont conformes à la loi suisse.



NORINVEST HOLDING SA, Genève
*Rapport de l'organe de révision
 sur les comptes consolidés
 à l'Assemblée générale des actionnaires*

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA



Yvan Mermod
*Expert-réviseur agréé
 Réviseur responsable*



Nicolas Moser
Expert-réviseur agréé

Genève, le 28 avril 2015

Annexes :

- Comptes consolidés constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau de financement et de l'annexe



Bilan au 31 décembre (en francs suisses)**ACTIF**

	2014	2013
Liquidités	31	31
Créances sur les banques	120'818	13'512'461
Créances sur la clientèle	85'333	1'544'048
Immobilisations financières	690'519	-
Participations	101'621'781	76'621'783
Immobilisations corporelles	18'814	38'472
Comptes de régularisation	165'513	17'780
Autres actifs	5	103
Total des actifs	102'702'814	91'734'678
Total des créances sur les sociétés du Groupe et les participants qualifiés	-	13'713'444

PASSIF

	2014	2013
Engagements envers les banques	1'007'290	1'980'000
Autres engagements envers la clientèle	18'344'679	37'973'775
Comptes de régularisation	223'661	249'541
Correctifs de valeurs et provisions	270'327	7'000'000
Fonds étrangers	19'845'957	47'203'316
Capital-actions	25'689'000	13'536'000
Réserve légale générale issue d'apport de capital (agio)	72'991'678	43'753'479
Réserve légale générale issue du bénéfice	504'664	1'195'182
Autres réserves	200'000	200'000
Réserve pour actions propres	693'228	2'709
Résultat reporté	-14'156'008	-12'041'226
Résultat de l'exercice	-3'065'705	-2'114'782
Fonds propres	82'856'857	44'531'362
Total des passifs	102'702'814	91'734'678
Total des engagements de rang subordonné	12'131'597	30'535'625
Total des engagements envers les sociétés du Groupe et les participants qualifiés	18'817'028	7'261'887
HORS BILAN		
Engagements conditionnels	1'626'377	9'249'633

Compte de résultat - Exercice arrêté au 31 décembre (en francs suisses)

PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITÉ ORDINAIRE

	2014	2013
Produit des intérêts et des escomptes	170'404	21'689
Charges d'intérêts	-747'801	-776'654
Résultat des opérations d'intérêts	-577'397	-754'965
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	367	356
Résultat des opérations de négoce	459'400	-53'266
Produit des participations	-	10'000'000
Autres produits ordinaires	16'827	14'949
Autres charges ordinaires	-	-2'365'524
Autres résultats ordinaires	16'827	7'649'425
Charges de personnel	-699'175	-698'888
Autres charges d'exploitation	-1'558'087	-705'211
Charges d'exploitation	-2'257'262	-1'404'099
Résultat brut	-2'358'065	5'437'451
Amortissements sur l'actif immobilisé	-19'658	-525'967
Correctifs de valeurs et provisions	-953'770	-7'018'046
Résultat intermédiaire	-3'331'493	-2'106'562
Produits extraordinaires	331'107	38'700
Charges extraordinaires	-2'399	-
Impôts	-62'920	-46'920
Résultat de l'exercice	-3'065'705	-2'114'782

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014

1. COMMENTAIRES RELATIFS À L'ACTIVITÉ

Norinvest Holding SA a été enregistrée le 10 avril 1984 au Registre du Commerce de Genève. Son activité principale est l'acquisition, la vente, l'administration et le contrôle de participations et d'investissements dans toutes sociétés.

Le 27 juin 2014, Norinvest Holding SA a cédé sa participation à 100% dans Louis Golay International SA, incluant la participation de 100% dans Louis Golay Japan KK, Osaka et la participation de 70% dans SSP Tokyo KK, Tokyo.

Le 27 août 2014, Norinvest Holding SA a cédé sa participation de 43.55% dans Boom Mobile SA, Genève.

Au 31 décembre 2014, la Société employait 3 personnes (2013 : 4)

(b) Participations

Les participations détenues par la Société sont évaluées à leur valeur historique (valeur d'acquisition) déduction faite des correctifs de valeurs rendus nécessaires par les circonstances.

2.3 Gestion des risques

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des principaux risques auxquels la Société est exposée. Cette analyse repose sur les données et outils mis en place par la Société en matière de gestion des risques. Lors de son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place en vue de gérer et de réduire les risques identifiés.

Les principes de gestion des risques des différentes entités sont présentés au chapitre 3.3 en page 32 des comptes consolidés.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

2.1 Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes annuels de Norinvest Holding SA sont présentés conformément au Code des Obligations en vigueur jusqu'au 31 décembre 2013, conformément aux dispositions transitoires du nouveau droit comptable, et à la circulaire FINMA 2008-2 (DEC-FINMA)

En conformité avec les DEC-FINMA, la Société applique les possibilités d'allègement de présentation de ses comptes individuels, les informations étant présentées dans les comptes consolidés.

2.2 Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation adoptés pour l'établissement des comptes individuels sont identiques à ceux adoptés pour les comptes consolidés et présentés au chapitre 3, à l'exception des postes suivants :

(a) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées au prix d'acquisition, moins les amortissements calculés selon la méthode linéaire sur leur durée de vie estimée :

Frais d'augmentation du capital	3 ans
Frais informatiques	3 ans
Mobilier & installations	3 ans

Les valeurs activées sont revues annuellement. Si cet examen laisse apparaître une diminution de valeur ou un changement de la durée d'utilisation, il est procédé à un amortissement complémentaire et la valeur résiduelle est amortie sur la nouvelle durée d'utilisation fixée.

3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

3.1 Justification des fonds propres (en francs suisses)

CHF

Fonds propres au 1^{er} janvier 2014	
Capital-actions	13'536'000
Réserve légale générale issue d'apport de capital (agio)	43'753'479
Réserve légale générale issue du bénéfice	1'195'182
Réserve pour actions propres	2'709
Autres réserves	200'000
Résultat au bilan	-14'156'008
Total des fonds propres au 1^{er} janvier 2014	44'531'362
Augmentation de capital-actions du 12 août 2014	5'731'173
Augmentation de capital-actions du 30 septembre 2014	6'421'827
Agio sur augmentation de capital-actions du 12 août 2014	19'027'495
Agio sur augmentation de capital-actions du 30 septembre 2014	10'210'705
Résultat de l'exercice	-3'065'705
Total des fonds propres au 31 décembre 2014	82'856'857
<i>dont Capital-actions</i>	<i>25'689'000</i>
<i>Réserve légale générale issue d'apport de capital (agio)</i>	<i>72'991'678</i>
<i>Réserve légale générale issue du bénéfice</i>	<i>504'664</i>
<i>Réserve pour actions propres</i>	<i>693'228¹⁾</i>
<i>Autres réserves</i>	<i>200'000</i>
<i>Résultat au bilan</i>	<i>-17'221'713</i>

¹⁾ dont CHF 2'709 concernant les 1'963 actions propres détenues par Banque Cramer & Cie SA.

	Nombre		Valeur comptable	
	2014	2013	2014	2013
Indications relatives aux propres titres de participation contenus dans les immobilisations financières				
Etat au début de l'exercice	-	1'201'552	-	2'343'026
Achats	297'663	606'300	692'533	2'097'798
Ventes	-901	-1'807'852	-3'892	-2'621'385
+ Bénéfice / - Perte	-	-	1'878	-1'819'439
État au 31 décembre 2014	296'762	-	690'519	-

3.2 Créances et engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes

La Société ne possède pas de créances et d'engagements envers les sociétés liées. Pour les crédits aux organes, nous vous renvoyons à la note 4.1 ci-après des comptes individuels.

Au 31 décembre 2014, la Société ne possède pas de créances sur les participants qualifiés et les sociétés du Groupe. Les engagements en relation avec les participants qualifiés et les sociétés du Groupe, présentés en pied de bilan, découlent essentiellement d'un prêt subordonné octroyé à la Société par un participant qualifié ainsi qu'un prêt de la filiale Golay Buchel & Cie SA.

Toutes les transactions avec les parties liées sont effectuées aux conditions usuelles du marché.

3.3 Autres actifs (en francs suisses)

	31.12.2014	31.12.2013
Impôt anticipé à récupérer	5	103
Total	5	103

3.4 Correctifs de valeurs et provisions (en francs suisses)

	Etat au 31.12.2013	Utilisations conformes à leur but	Recouvre- ments, intérêts en souffrance, différence de change	Nouvelles constitu- tions à la charge du compte de résultat	Dissolution au profit du compte de résultat	Etat au 31.12.2014
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance et autres risques						
- correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance	7'181'454	-7'448'008	-	266'554	-	-
- provisions pour restructuration	-	-	-	-	-	-
- autres provisions	7'000'000	-7'416'889	-	687'216	-	270'327
Total des correctifs de valeurs et provisions	14'181'454	-14'864'897	-	953'770	-	270'327
A déduire : correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-7'181'454					-
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	7'000'000					270'327

Les provisions existantes au 1^{er} janvier 2014 ont été intégralement utilisées lors de la cession par Norinvest Holding SA de la totalité des créances envers le groupe Louis Golay et Monsieur Paulo Marques en date du 1^{er} août 2014.

La provision existante au 31 décembre 2014 de CHF 270'327 a été constituée dans le cadre de l'accord « pour solde de tout compte » signé avec les vendeurs de l'ex-Banque de Patrimoines Privés Genève BPG SA.

3.5 Capital-actions (en francs suisses)

	31.12.2014			31.12.2013		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital-actions (actions nominatives)	25'689'000	25'689'000	25'689'000	13'536'000	13'536'000	13'536'000
Total du capital-actions	25'689'000	25'689'000	25'689'000	13'536'000	13'536'000	13'536'000

3.6 Actionnaires détenant de manière directe et indirecte des participations de plus de 3% de tous les droits de vote (en francs suisses)

	31.12.2014			31.12.2013		
	Nominal	Pourcentage de participation	Droit de vote en %	Nominal	Pourcentage de participation	Droit de vote en %
Valartis AG*	6'421'827	24.998	24.998	-	-	-
Massimo Esposito-Sporrer**	2'842'880	11.067	11.067	2'971'676	21.954	21.954
Immopart Financement SA	2'181'401	8.492	8.492	-	-	-
MB Primoris Ltd	1'628'100	6.338	6.338	1'628'100	12.028	12.028
IMA Investments Holdings AG***	1'524'482	5.934	5.934	-	-	-
Davide Savoio	1'390'528	5.413	5.413	-	-	-
Mohammad Reza Ansari	1'000'000	3.893	3.893	-	-	-
Pierino Lardi**	926'934	3.608	3.608	943'645	6.971	6.971
Elena Gambazzi**	917'200	3.570	3.570	917'200	6.776	6.776
Jacqueline Esposito-Sporrer**	810'748	3.156	3.156	944'990	6.981	6.981
Christiane Grandjean-Sporrer**	810'748	3.156	3.156	944'990	6.981	6.981
Hoirie de Jean-Antoine Cramer				707'500	5.227	5.227
Alain Peytral**				473'600	3.499	3.499
Marco J. Netzer				422'200	3.267	3.267
Bernard Allien				417'500	3.084	3.084
MS Invest SA				417'500	3.084	3.084
Vorsorgestiftung VSAO				411'773	3.042	3.042

} moins de 3% de détention

Les actionnaires liés par une convention d'actionnaires incluant une convention de vote sont présentés en page 8 du présent Rapport Annuel.

* M. Gustav Stenbolt détient indirectement, au travers de Tidesea AG et MCG Holdings SA, 32.83% de Valartis AG.

** Ces six actionnaires détiennent 100% de la Société Immopart Financement SA, elle-même détenant directement 8.492% de Norinvest Holding SA.

*** Mme Maria Carmen Frias détient directement 100% de IMA Investments Holdings AG, soit indirectement 5.934%.

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

4.1 Rémunérations et participations des membres du Conseil d'administration au 31.12.2014 (en francs suisses)

Le total de la rémunération pour les membres du Conseil d'administration octroyé en 2014 par Norinvest Holding SA se monte à CHF 419'595 y compris les charges patronales.

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Fonction</i>	Rémunération en espèces	Charges patronales	Total	Nombre d'actions	Prêts et crédits accordés
Esposito	Massimo	Président	294'080	31'135	325'215	2'842'880 ¹	-
Netzer	Marco J.	Vice-président	15'000	1'344	16'344	442'200	-
Mossaz	Christian	Administrateur	25'000	735	25'735	-	-
Myers	Allan J.	Administrateur	- ²	-	-	- ²	-
Rossi	Giovanni M.	Administrateur	15'000	1'344	16'344	-	-
Smadja	Gilbert	Administrateur	25'000	2'240	27'240	-	-
Stenbolt	Gustav	Administrateur	8'000	717	8'717	- ³	-
Total			382'080	37'515	419'595	3'285'080	-

¹⁾ M. Massimo Esposito détient 37.70% de Immoart Financement SA, détenant elle-même 2'181'401 actions nominatives de Norinvest Holding SA, soit 8.49% du capital-actions.

²⁾ MB Primoris Ltd, détenue à 44.63% par M. Allan J. Myers, détient 1'628'100 actions nominatives de Norinvest Holding SA et a facturé CHF 25'000 à titre d'honoraires pour l'exercice 2014.

³⁾ M. Gustav Stenbolt détient indirectement 32.83% de Valartis AG, détenant elle-même 6'421'827 actions nominatives de Norinvest Holding SA, soit 25% du capital-actions.

Au 31 décembre 2014, Norinvest Holding SA ne dispose pas de Direction opérationnelle.

4.2 Commentaires des pertes essentielles, des produits (notamment apports d'actionnaires) et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions essentielles de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de correctifs de valeurs et de provisions devenus libres (en francs suisses)

	2014	2013
Produits extraordinaires		
Remboursement de TVA	324'266	38'700
Dissolution de provisions	1'751	-
Autres produits extraordinaires	5'090	-
Total produits extraordinaires	331'107	38'700
Charges extraordinaires		
Autres charges extraordinaires	2'399	-
Total charges extraordinaires	2'399	-

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Le 16 février 2015, un accord « pour solde de tout compte » a été signé avec les vendeurs de l'ex-Banque de Patrimoines Privés Genève BPG SA, soldant ainsi le litige dont le montant était déjà entièrement provisionné dans les comptes annuels 2014.

**KPMG SA****Audit Financial Services Suisse romande**111 Rue de Lyon
CH-1203 GenèveCase postale 347
CH-1211 Genève 13Téléphone +41 58 249 25 15
Téléfax +41 58 249 25 13
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale des actionnaires de

NORINVEST HOLDING SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de NORINVEST HOLDING SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels présentant une perte au bilan de CHF 17,221,713 pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



NORINVEST HOLDING SA, Genève
*Rapport de l'organe de révision
 sur les comptes annuels 2014
 à l'Assemblée générale des actionnaires*

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA



Yvan Mermod
*Expert-réviser agréé
 Réviser responsable*



Nicolas Moser
Expert-réviser agréé

Genève, le 28 avril 2015

Annexe :

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de profits et pertes et de l'annexe



GROUPE NORINVEST